



RAPPORT RSE GROUPE OENEO

Extrait du document de référence 2016/2017







3.1	VISION	54	3.4	LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX	88
3.1.1	Le mot de la direction	54	3.4.1	OENEO, contributeur de l'emploi	
3.1.2	Pilotage de la RSE	54		et du développement régional	88
3.1.3	L'éthique et la lutte contre la corruption	54	3.4.2	Gestion responsable des fournisseurs et des sous-traitants	90
3.1.4	Le dialogue avec les parties prenantes	56	3.4.3	Des engagements envers les clients	91
3.2	LES ENGAGEMENTS SOCIAUX	57	3.5	NOTE MÉTHODOLOGIQUE	94
3.2.1	Les effectifs du Groupe	57	3.5.1	La collecte des informations	94
3.2.2	La formation : pérenniser et développer les talents et les savoir-faire	59	3.5.2	Période de consolidation	94
3.2.3	La gestion de la qualité de vie au travail	61	3.5.3	Vérification du reporting	94
3.2.4	La diversité	66	3.5.4	Périmètre géographique	95
J.Z.T	La diversite	00	3.5.5	Les indicateurs	96
3.3	NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	67	3.5.6	Indicateurs non traités	96
3.3.1	L'enjeu climatique et les risques pour le Groupe	67			
3.3.2	Les assurances	69	3.6	RAPPORT DES COMMISSAIRES	
3.3.3	Les mesures prises pour préserver la biodiversité : les certifications	69		AUX COMPTES, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES FIGURANT	
3.3.4	Sensibiliser les salariés à l'environnement	70		DANS LE RAPPORT DE GESTION	97
3.3.5	La consommation d'énergie	71			
3.3.6	Les émissions de gaz à effet de serre (EGES)	72			
3.3.7	Transport et logistique	80			
3.3.8	La consommation des matières premières	80			
3.3.9	La consommation d'eau	81			
3.3.10	Les rejets	83			
3.3.11	Gestion et valorisation des déchets	85			

VISION 3.1

LE MOT DE LA DIRECTION 3.1.1

Le Groupe OENEO est engagé dans une politique de responsabilité sociétale au quotidien. La notion même de développement durable est en effet au cœur du lien que les hommes et les femmes de notre Groupe « tissent » avec les matières naturelles nécessaires à l'élaboration de nos barriques et de nos bouchons. Aussi avons-nous souhaité que cette exigence se reflète dans le suivi de notre activité, tel qu'il est résumé lors de la rédaction de ce rapport.

Cet engagement est illustré par différentes actions menées en faveur du développement responsable de toutes nos activités :

- l'amélioration continue des conditions de travail, de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs à travers de nouveaux thèmes de formation, une amélioration ergonomique des postes et services, la mise en place d'actions de bien-être ;
- la gestion responsable de l'environnement et des forêts à travers la maîtrise des consommations (nouveaux équipements moins énergivores), la maîtrise des risques industriels (surveillance des rejets), les 3R (réduire/recycler/ réutiliser), la conception de produits plus respectueux de l'environnement et la continuité des démarches de certification ;
- l'assurance de fournir des produits haut de gamme, et d'une qualité irréprochable, à nos clients à travers des engagements envers les clients et un investissement continu dans la R&D.

Ce rapport donne ainsi, l'opportunité de partager avec l'ensemble de nos parties prenantes, nos engagements en faveur d'une activité durable, seule garante de la véritable pérennité de ces métiers.

PILOTAGE DE LA RSE 3.1.2

Considérant le RSE comme une de ses priorités, le Groupe OENEO s'appuie sur une organisation décentralisée reposant principalement sur ses divisions. Un chargé de mission RSE est nommé 6 mois par an pour récolter, consolider et rédiger le rapport RSE, mais chaque entité ou division reste son propre moteur en la matière : la vision du Président est relayée par

les directions qui animent leurs réseaux de correspondants en interne. À titre d'exemple, les thématiques liées au personnel sont placées sous le pilotage des ressources humaines, les thématiques liées à l'environnement sous le pilotage de la direction qualité, hygiène, santé et sécurité...

L'ÉTHIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 3.1.3

ENJEUX

Avec plus de 71 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export et une vingtaine d'implantations dans le monde, le Groupe OENEO agit dans un environnement de plus en plus exposé aux risques liés à la corruption et au trafic d'influence.

Nous constatons en parallèle un durcissement des législations nationales en la matière, à l'instar de la nouvelle loi française du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « loi Sapin II », qui oblige les entreprises à mettre en place un plan anticorruption reposant notamment sur une cartographie des risques, un code de bonne conduite, une procédure d'évaluation des risques et un dispositif d'alerte interne.







NOTRE DÉMARCHE ET RÉALISATION DE L'ANNÉE

Le Groupe OENEO est guidé dans la conduite de ses affaires par une forte conviction en la morale et l'éthique. Pour cette raison, nous croyons que toute forme de corruption ou de paiement irrégulier de quelque nature que ce soit est inacceptable dans le cadre de nos opérations commerciales partout dans le monde.

Pour lutter contre la corruption le plus efficacement possible, le Groupe a choisi une démarche transversale impliquant la direction générale, la direction juridique et la direction administrative et financière dans l'organisation et l'application du dispositif en amont comme en aval.

La démarche du Groupe en ce domaine reposera sur des principes clairs, qui seront énoncés dans son Code de conduite anti-corruption (1): OENEO et ses filiales appliqueront une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et tout collaborateur qui ne se conformerait pas à la présente politique sera assujetti aux procédures disciplinaires prévues en pareil cas par OENEO et ses filiales.

Ce document aura pour objectif de déterminer des lignes directrices qui aideront l'ensemble de nos collaborateurs à prendre des décisions en accord avec les valeurs du Groupe OENEO.

Le Groupe OENEO va également définir un dispositif permettant à l'ensemble des collaborateurs du Groupe d'alerter tout comportement à risque ou fait de corruption à un service référent déterminé. Chaque collaborateur à l'origine d'un lancement d'alerte sera à la fois protégé par la confidentialité et contre toutes mesures disciplinaires dès lors que l'alerte aura été lancée de bonne foi.

⊘ ZOOM

SEGUIN MOREAU SIGNATAIRE DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Depuis 2007, le groupe Seguin Moreau s'est engagé de manière volontaire et officielle dans la lutte contre la corruption, principe qui figure parmi les dix principes fondateurs de l'accord. Seguin Moreau s'efforce ainsi de promouvoir cette lutte en son sein, auprès de ses salariés mais également auprès de ses clients, fournisseurs et partenaires de toute nature.

(1) Code non déployé auprès des sites à fin décembre 2016. Entrera en vigueur courant 2017.

LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES 3.1.4

La performance économique du Groupe se reflète à travers son implication et ses relations avec ses parties prenantes, véritable écosystème du Groupe. Les modes de dialogues avec les différentes parties prenantes sont décrits ci-dessous :

Parties prenantes	Interlocuteurs	Thèmes clés	Mode de dialogue
Clients	 Direction générale Directeurs de services Commerciaux SAV 	 Qualité de service Sécurité Négociation Expertise technique 	 Visites d'ateliers, invitations à thèmes (dégustations, visite des forêts) Accompagnement technique, portail internet, déjeuners et rendez-vous Partenariat de plusieurs événements culturels organisés par les vignerons, partenaires clients pour la recherche, voyage VIP avec les 15 clients les plus importants (Seguin Moreau)
Fournisseurs et sous-traitants	Direction achatsResponsable d'activitésQSEDirection juridique	 Relations commerciales pérennes Traitement loyal Évaluation des prestations Travail dans un environnement sûr 	 Appels d'offres avec critères qualité Conditions générales d'achats Contrats types Formations Suivi de la mise en œuvre des contrats
Autorités et organismes d'accréditation	Directeurs de servicesExperts, techniciens	 Respect des règles Transparence et confiance Expertise dans le cadre de l'élaboration des normes 	 Rendez-vous pour définir les nouveaux standards et réglementation Audits d'accréditations
Société civile	 Direction locale Direction communication locale Direction ressources humaines 	SécuritéRéduction des risques sociaux	Journées portes ouvertes, partenariat CCI et chambre des métiers, relations régulières préfecture, salons, événements
Enseignement	 Direction communication locale Direction ressources humaines Recherche et développement 	 Partage des savoir-faire et compétences Accompagnement en matière d'orientation Recherche et développement 	► Formation des apprentis, formation spécifique du personnel intérimaire, programmes stages, partenariats avec certaines écoles (Faculté d'œnologie de Bordeaux)
Gouvernement, autorités publiques	Direction généraleDirection locale	 Développement économique Création d'emplois Respect de l'environnement et de la sécurité 	▶ Relations avec les autorités publiques
Actionnaires	 Direction générale Direction financière Direction relations investisseurs 	 Transparence et éthique Performance financière et extra-financière Solidité et croissance 	 Assemblée générale Roadshows Site Internet Groupe Lettre aux actionnaires Conférences Document de référence
Institutions financières, analystes, agence de notion extra-financière	 Direction générale Direction financière Trésorerie Direction relations investisseurs 	 Transparence et éthique Performance financière et extra-financière Solidité et croissance 	 Document de référence Site internet Roadshows Rendez-vous banques











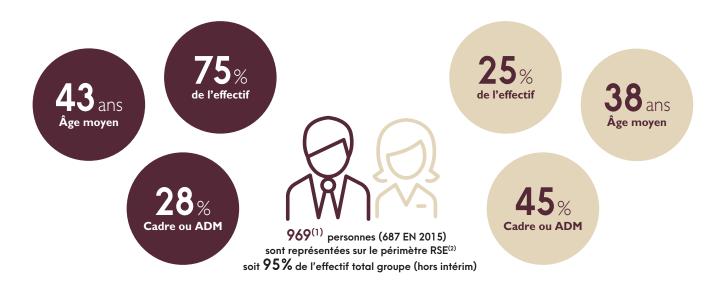
La croissance du Groupe est étroitement liée à la performance de nos collaborateurs. Si ces derniers apprécient de travailler au quotidien chez OENEO, le Groupe s'attache à créer des opportunités de développement des compétences et veille de près à leur sécurité et leur bien-être.

3.2.1 LES EFFECTIFS DU GROUPE



Les centres décisionnaires et opérationnels du Groupe sont majoritairement implantés en France, Espagne et Portugal et justifient la forte concentration des effectifs sur le sol européen. Présent à l'international, le Groupe a volontairement choisi de s'installer à proximité des ressources de matières premières (ex. du chêne américain) et de ses clients (ex. vignobles d'Amérique du Sud).

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociaux



61 INTÉRIMAIRES (effectif équivalent temps plein au prorata du temps de présence dans le mois)

L'inégale répartition entre les hommes et les femmes s'explique par un cœur de métier très physique : les activités de production regroupent essentiellement des hommes. Les femmes sont concentrées sur les postes administratifs.

LE MOUVEMENT DES EFFECTIFS

Dans un univers compétitif où le savoir-faire prime, il est essentiel de s'adjoindre des talents performants, adaptés et porteur d'avenir. OENEO s'engage à rechercher prioritairement des candidatures internes pour favoriser la mobilité et l'évolution de carrières de ses collaborateurs.

136 EMBAUCHES (3) dont 41 % CDI 3 MOBILITÉS GROUPE 101 DÉPARTS (dont 14 licenciements)

LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION (4)

Les systèmes de rémunération s'inscrivent dans la continuité d'une politique équitable et motivante, qui est considérée comme un véritable outil au service de la performance financière du Groupe. Le calcul de la masse salariale inclut les CDI et CDD présents au 31 décembre 2016.

32 M€ BRUT VERSÉS EN 2016 (France 69% / Espagne 19% / Amériques 12%) 84 % des salariés augmentés

- (1) Intégration du groupe Piedade. Les mandataires sociaux n'étaient pas inclus dans le calcul de l'effectif.
- (2) Le périmètre RSE (voir « Périmètre géographique » p. 89) inclut les CDI et les CDD à fin décembre 2016.
- (3) Les mandataires sociaux ne sont pas considérés comme des embauches.
- (4) Les données des sites portugais et d'OENEO sont exclues, faute de disponibilité. 28 % des effectifs ne sont donc pas considérés.











3.2.2 LA FORMATION: PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES TALENTS ET LES SAVOIR-FAIRE (1)

En maîtrisant l'ensemble de la chaîne de création du vin et des spiritueux, OENEO a initié et développé une complémentarité des métiers et des savoir-faire. Le Groupe construit toujours ses actions de formation dans le but de répondre à la fois aux besoins des affaires et au développement des personnes. Il encourage le développement et l'élargissement des compétences de ses collaborateurs et veille rigoureusement à ce que chaque salarié puisse avoir accès à la formation.

Les formations sont diverses, nombreuses et varient selon les désirs et demandes de chacun (langues, acquisition de technique, management, photoshop...). Les besoins sont généralement remontés à la demande du salarié, lors des entretiens annuels, ou au travers une période de recensement des besoins de formation par le service RH. Ils sont analysés et priorisés en accord avec les responsables pour construire un plan de formation. En 2016, l'accent a été mis sur la sécurité côté élevage, et sur la polyvalence et les formations pompiers côté bouchage.

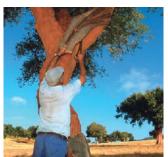
227 K€ consacrés à la formation **11 h** de formation en moyenne par employé en 2016

LA TONNELLERIE









O ZOOM

PRÉSERVER ET TRANSMETTRE LE SAVOIR-FAIRE DES MÉTIERS DU BOIS

Les tonnelleries SEGUIN et MOREAU furent fondées respectivement en 1870 et 1838, à Cognac. Pendant plusieurs décennies, chacune de ces deux entreprises familiales développe un savoir-faire artisanal de haut niveau. Quelques années plus tard, les deux tonnelleries deviennent alors Seguin Moreau disposant de quatre ateliers répartis sur trois sites de production. Différents métiers s'y côtoient et interagissent afin de donner naissance à des fûts, foudres, cuves et tonneaux de grande qualité et toujours à la pointe de l'innovation. Chaque étape de fabrication mobilise des compétences spécifiques qui, toutes réunies, constituent le savoir-faire Seguin Moreau.

Les ateliers fûts

De l'usinage des douelles au montage des fûts, les maîtres tonneliers veillent au respect de la tradition et au bon geste tout au long du processus de fabrication. Leur attention est toute particulière au moment clef que représente la chauffe, depuis toujours réalisée au feu, afin d'assurer une parfaite adéquation au besoin du client, qualité et reproductibilité. Depuis plus de trente

ans, cette opération est au cœur du processus de fabrication. Nos ateliers de Merpins, Chagny et Napa mettent en œuvre des procédés techniques pointus qui associent tradition tonnelière et modernité. Avec une capacité de production de 300 barriques environ par jour, toutes les finitions sont soignées et chaque fût est contrôlé.

⁽¹⁾ Cet indicateur inclut les CDI et les CDD (dont les personnes parties au cours de l'année de reporting). Les données chiffrées excluent les sites américains de Seguin Moreau et OENEO, données non disponibles.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociaux

L'atelier cuve, tonneaux et foudres

Le savoir-faire de foudrier est développé dans la plus pure tradition artisanale française et fait appel à des techniques spécifiques de travail du bois héritées de l'ébénisterie et de la charpenterie de marine. Chaque projet de grand contenant est une aventure unique sur-mesure. Cet atelier dédié regroupe des tonneliers dont l'expertise a été prouvée par plusieurs années de métier. Les maîtres foudriers sélectionnent et débitent avec précision les plots de chêne centenaires. Tels des ébénistes, ils usinent pièce par pièce les composants des futurs foudres ou tonneaux. Successivement démontés, puis remontés, ces « vaisseaux » de bois (entre 600 l et 610 hl voire plus), seront habillés d'une ultime parure, avant leur acheminement au chai où les tonneliers se rendront pour le montage final en Europe, Amérique, Asie ou ailleurs.

Métier ancestral et artisanal, les maîtres tonneliers se font rares aujourd'hui. Les maîtres tonneliers de Seguin Moreau France se déplacent sur les sites américains afin de transmettre leur savoirfaire lorsque de nouvelles machines ou de nouveaux procédés voient le jour. Pour pérenniser et transmettre ces savoir-faire si spécifiques, le Groupe propose de nombreux apprentissages (stagiaires, alternants, apprentis) et forme directement aux postes. Des formations sont en réflexion pour 2017 sur la tonnellerie grands contenants et sur les merranderies.

En moyenne, 8 apprentis (Cognac & Chagny) sont formés chaque année et une quinzaine de stages « découverte » se déroulent.

O BEST PRACTICE

QUAND SEGUIN MOREAU S'ENGAGE POUR LA QUALIFICATION DES INTÉRIMAIRES

En collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et les agences de travail temporaire, la tonnellerie cognaçaise prend part à un programme novateur, dans le but d'améliorer la qualification du personnel intérimaire aux spécificités du métier de tonnelier.

Le programme de formation s'étale sur six semaines, à l'issue desquelles les stagiaires seront capables d'intervenir sur toutes les étapes de la fabrication d'un fût. Ils sauront diagnostiquer une malfaçon et effectuer une réparation manuelle. Ils auront été sensibilisés à la sécurité et sauront adopter les comportements préventifs adéquats. Le cursus se déroule pour partie dans les locaux du Centre de formation d'apprentis (CFA), géré par la CMA, et neuf jours sont dédiés à la pratique en conditions réelles, dans les locaux d'une entreprise. Seguin Moreau a choisi de participer à l'aventure en mettant ses ateliers de production et son encadrement à la disposition du formateur et de son groupe de stagiaires. Pour Seguin Moreau, participer à ce processus de professionnalisation d'intérimaires répond à ses objectifs de qualité et de service client. C'est également sa responsabilité sociétale que la tonnellerie engage, en favorisant localement l'accès à l'emploi de personnes en situation de précarité. Par exemple, pour la promotion 2015 la formation a débuté mi-mars au CFA suivie de période en entreprise. Seguin Moreau a proposé à quelques intérimaires bien préparés, une mission dès le mois d'août 2015.

LE LIÈGE

Si les métiers de la division Bouchage sont plus industrialisés que ceux de l'élevage, il n'en demeure pas moins que l'investissement de l'entreprise sur la formation professionnelle au sein de la filière LIÈGE reste déterminant, pour que les compétences se transmettent et perdurent au sein de cette dernière. Ainsi, en 2016, une dizaine de jeunes ont pu être formés à la collecte de liège, grâce à une action initiée par Diam en 2013 : l'entreprise a contribué à la création d'un nouveau BTS « leveur de liège » : techniques de levée, entretien des suberaies, intervention scolaire de professionnels du secteur, compréhension des pathologies du chêne-liège et soins. Diam veille également à l'entretien et au développement des compétences de son propre personnel, en

axant sa politique de formation autour de trois axes stratégiques, depuis 2014, que sont la sécurité, la qualité et la polyvalence. Parmi les nombreuses actions de formation conduites en 2016, on peut citer un programme de sécurité routière, notamment pour les commerciaux, et les personnes qui se déplacent fréquemment, étant considéré que le risque accident de la route est le 1er risque de décès pour cause professionnelle.

Un programme de développement de la polyvalence a également été mené sur les sites de Diam France et de SVA, afin de réduire les risques de mono-compétences, et de gagner en flexibilité au niveau organisationnel.







Les engagements sociaux



LA GESTION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL 3.2.3

Le Groupe OENEO est caractérisé par un ensemble de sociétés à taille humaine, où y règne un réel esprit de famille. Le Groupe s'engage à respecter l'indépendance et l'identité de chaque maison, à soutenir chacune d'entre elles et à être attentif au bien-être de chaque collaborateur.

Le management apporte une vigilance constante sur le bien-être et travaille sur ses améliorations possibles. Le personnel a la possibilité de réclamer du matériel de travail ergonomique, est encouragé à prendre ses vacances, est impliqué dans la vie et dans la création d'espaces agréables de travail, et dispose d'un entretien annuel au cours duquel peut être abordée toute sorte de sujet relative à son bien-être.

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL 3.2.3.1

Division Élevage

Partant du constat qu'un accès facile à l'information et des échanges fluides entre les salariés évitent le stress, Seguin Moreau a décidé d'agir sur l'évolution de son parc informatique et de son organisation interne : deux projets parallèles ont été menés cette année afin de fluidifier l'accès à l'information et sa bonne circulation inter-service.

En effet, le bilan de la campagne commerciale 2015-16 a mis en évidence des circuits parfois erratiques de circulation de l'information en interne, notamment au cours du processus allant de la prise de commande à la livraison du client. Áfin d'améliorer la situation sur ce point précis, une nouvelle entité a été créée début 2016, baptisée « Service Clients ». Celle-ci rassemble les services achats (hors bois), administration des ventes, planification, logistique et après-vente. Un poste de Responsable de service a été créé à cette occasion, pourvu par promotion interne. De nombreux échanges sont nécessaires entre les différentes entités de ce service, afin de garantir aux clients une livraison conforme à leur commande, dans le délai souhaité. En période d'activité haute (de juin à octobre, lorsque nos clients vignerons préparent les vendanges et affinent leur besoin au regard du rendement de leur vigne), la pression est forte car les commandes sont nombreuses et arrivent de manière simultanée, avec un degré d'urgence important. Pendant ces quelques mois, une excellente réactivité est nécessaire pour que l'ensemble du processus se

déroule sans accroc. En rassemblant ces différents services sous une même hiérarchie, nous permettons aux 12 personnes concernées d'avoir une meilleure visibilité sur l'amont et l'aval de leur poste, et de mieux prendre en compte les impératifs de leurs collègues de travail. Cela permet également de mettre en place une plus grande polyvalence, et de renforcer ainsi la motivation et les compétences de chacun. L'enquête de « vécu », qui est pratiquée tous les ans en fin de période haute au sein des équipes, permettra de faire émerger dans quelques mois les résultats qualitatifs de cette réorganisation.

⊘ BEST PRACTICE

seguin moreau & la détente ERGONOMIQUE: MISE EN PLACE DE MASSAGES « AMMA (I) »

Division Bouchage

Le groupe Diam a choisi de définir des valeurs, dans le sens du respect mutuel, qui servent de cadre de référence dans les échanges au quotidien : la « Diam attitude » est basée sur l'audace, la confiance, la responsabilité, l'esprit d'équipe et l'efficacité. Ces valeurs « comportementales » sont intégrées dans les supports d'entretien annuel d'évaluation. De même, au cours de ces entretiens, les questions relatives à la charge de travail peuvent être abordées, ainsi que tout autre sujet qui touche au bien-être des salariés.

Soucieuses de mesurer le ressenti de ses collaborateurs à cet égard et avec l'objectif constant d'améliorer le bien-être de leurs personnels, le groupe Diam et le groupe Piedade mènent différentes enquêtes de satisfaction auprès de leur personnel (questions basées sur ambiance et lieu de travail, santé sécurité et hygiène dans l'entreprise...).

BEST PRACTICE

LES ÉCHELLES DE BIEN-ÊTRE – SÉANCES D'ÉCHAUFFEMENT AVANT LA PRISE DE POSTE (2)



83% de réponse aux entretiens de bien-être 70% des collaborateurs se situent à 7/10



99% salariés satisfaits chez piedade 92% salariés satisfaits chez pietec

- (1) Communément appelé massage Amma ou massage assis, il s'adresse particulièrement aux personnes souffrant de stress au travail. Ses effets bénéfiques sont ainsi d'ordre physique et psychologique. Son principe est de soulager par le toucher.
- (2) Sur le site de San Vicente de Alcantara.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociaux

Diverses actions ont été menées au sein de la division :

- ergonomie : installation de préhenseurs sur les sites de Cumières et de Pietec pour soulager le personnel lors de la manipulation des cartons;
- remise à neuf de la salle de contrôle du Moulin sur l'Espagne, avec un espace beaucoup plus clair et moins bruyant;
- création d'un groupe de travail d'opérateurs de production, accompagné d'un consultant, pour concevoir la prochaine réimplantation de leur espace de travail sur le secteur moulage usinage de Céret ;
- nouvel espace de travail du pôle ADV, entièrement remis à neuf, avec la participation des salariés, sur le site de Céret ;
- afin de prévenir les risques inhérents au travail de nuit, de nombreuses discussions sont engagées entre la direction, la médecine du travail et les partenaires sociaux (surveillance médicale renforcée, majoration de 15 % sur heures de nuit, un jour de congé payé supplémentaire, prime de panier nuit > prime panier jour).

3.2.3.2 LE DIALOGUE SOCIAL ET LES ACCORDS D'ENTREPRISE (1)

La motivation et les compétences des collaborateurs sont au cœur de la réussite du Groupe. Les conditions de travail et le dialogue social doivent permettre à chacun de s'épanouir dans chacune des missions. Les relations professionnelles sont régies par les différentes dispositions légales et réglementaires en vigueur. Au niveau du Groupe, 95 % des salariés sont couverts par une convention collective. Ce chiffre atteint les 100 % en France.

En 2016, environ 25 accords ont été signés, parmi lesquels : avenant n° l à l'accord d'intéressement et n°4 de participation chez Seguin Moreau, avenant à l'accord sur la durée et l'aménagement du temps de travail sur tous les sites Diam, révisions catégories professionnelles pour San Vicente.

Bien que les sites américains soient exclus, le site américain Vivelys a mis en place un système de couverture santé pour ses salariés en lien avec les obligations de l'Obamacare (Le Patient Protection and Affordable Care Act, surnommée « Obamacare », est une loi votée et promulguée par le Président Barack Obama. Elle constitue le principal volet de la réforme du système de protection sociale aux États-Unis, avec le Health Care and Education Reconciliation Act).

Parties prenantes	Interlocuteurs	Thèmes clés	Mode de dialogue
Comité d'entreprise	Représentants	 Chiffres mensuels, indicateurs économiques (état des commandes, production, rendement) 	Réunion mensuelle (Seguin Moreau)
Délégués du personnel	Délégués élusDirection	 Questions diverses et individuelles Actualités de l'entreprise 	 À la demande (Seguin Moreau) Mensuelle (Vivelys/Diam)
CHSCT	 Direction générale /RH / Responsable Sécurité / Titulaires / Invités 	 Sécurité préventive Hygiène, sécurité, santé, environnement 	 Réunion trimestrielle (Seguin Moreau/Diam)
Collaborateurs	Directions / salariés	Résultats, objectifsVie de l'entreprise	 Repas/réunions (2/an Seguin Moreau) À la demande Dialogue quotidien Questionnaires anonymes (Seguin Moreau)

(1) Cet indicateur exclut l'ensemble des entités américaines du Groupe (les USA n'ont pas d'accords collectifs).











RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociaux

3.2.3.3 L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Groupe OENEO maintient sa vigilance à faciliter l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle. Les demandes particulières sont étudiées avec soin et leurs mises en œuvre sont facilitées selon les impératifs de l'entreprise.

BEST PRACTICE

« CHARTE DE BONNES PRATIQUES DE L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES ET DU DROIT À LA DÉCONNEXION » (1)

Cette charte a pour but de sensibiliser les collaborateurs aux risques liés à une mauvaise utilisation des outils numériques. De plus, elle est destinée à préserver au mieux la vie privée et personnelle des collaborateurs et à respecter leurs temps de repos et de congés afin qu'ils puissent appréhender pleinement leur droit à la déconnexion.

En moyenne, chaque salarié a travaillé 1655 HEURES (2) sur l'année 2016

Division Élevage

L'organisation du temps de travail, dépendante des variations saisonnières de production, est encadrée par un accord de modulation du temps de travail qui prévoit une annualisation pour le personnel ouvrier et des récupérations pour le personnel de bureau. Le management et les partenaires sociaux portent une attention permanente aux risques liés à cette organisation (risques psycho-sociaux ou risques pour la santé/sécurité des salariés). Des adaptations sont apportées en tant que de besoin selon les demandes et desiderata, toujours dans le suivi des impératifs de production.

Division Bouchage

En France, en Espagne et au Portugal la législation qui encadre le temps de travail diffère, chaque pays respecte la réglementation qui lui est propre.

Lors de la Négociation Annuelle Obligatoire, l'organisation du temps de travail constitue l'un des chapitres abordés dans ces trois pays, qui représentent l'ensemble des zones géographiques de la division en 2016. Des plannings annuels prévisionnels sont mis en place en fin d'année pour l'année suivante après consultation des Comités d'Entreprise et des Délégués Syndicaux. De manière générale, en France comme en Espagne et au Portugal, des équipes successives alternent pour travailler le matin, la nuit et l'après-midi. Selon les ateliers chez Diam, l'organisation du temps de travail se fait en 2*8 (matin/après-midi),

3*8 (matin, nuit, après-midi, du lundi au vendredi), 4*8 (matin, nuit, après-midi, du lundi au samedi) ou 5*8 (matin, nuit, après-midi y compris samedi dimanche ou jours fériés). Chez Pietec (pas d'organisation particulière au sein de Piedade), deux types d'organisation sont établis avec un programme avec rotation (08 h-16 h/16 h-00 h/00 h-08 h) et un programme fixe.

3.2.3.4 PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

Priorité non négociable et axe de formation principal, la santé et la sécurité font partie des fondamentaux de la culture du Groupe OENEO et sont parties prenantes de l'intégration du collaborateur, qu'il soit salarié, intérimaire ou stagiaire : de la direction aux opérateurs, l'ensemble des collaborateurs y est sensibilisé et formé à son arrivée. Aucun accord en lien direct avec la santé et la sécurité des employés n'a été signé au cours de l'année de reporting,

Chaque année, le Groupe analyse ses activités afin d'identifier les principaux risques auxquels sont exposés ses employés et définit les moyens d'amélioration des équipements, des conditions de travail et de la sécurité. Trois aspects sont intégrés de façon maximale dans les fonctions et tâches de chacun :

- respect des consignes de sécurité ;
- respect de l'ordre et de la propreté des lieux ;
- port des équipements de protection individuels.

- (1) Charte non déployée à fin décembre 2016. Entrera en vigueur courant 2017.
- (2) Moyenne d'heures travaillées : Calculée sur la base du nombre total d'heures travaillées et le nombre moyen d'employés par site. De ce fait, les emplois à temps partiel sont également intégrés. Chez Vivelys/Boisé France, les heures ont été calculées sur une base de 39 h/semaine.

Groupe OENEO

Employés		Intéri	maires
Taux de fréquence des AT	Variations n–1	Taux de fréquence des AT	Variations n-1
33,96	↓ 37 %	107	†2 %
Taux de gravité des AT	Variations n–1	Taux de gravité des AT	Variations n-1
1,70	↓12%	6,3	† 246 %
Taux d'absentéisme			

5,39 % (France: 4,1 / Espagne: 3,7 / USA: 4,1 / Portugal 8,32) soit † 41 % et † 10 % à périmètre constant.

L'écart important concernant le taux de fréquence entre employés et intérimaires est dû à un nombre d'accidents de travail avec arrêt plus élevé chez les intérimaires de la division Élevage : deux arrêts très longs (8 et 5 mois) sont à déplorer. Les accidents du travail s'expliquent également par une population vieillissante et un métier exposé à de nombreux risques, notamment sur la tonnellerie.

L'ensemble des personnes présentes au cours de la période a été pris en compte pour le calcul du taux d'absentéisme et les employés à temps partiel ont été comptabilisés au prorata de leurs temps de présence. Une hausse de 41 % est à noter, expliquée par différents cas : plus de congés maternité, congés sans solde...

Aucune maladie professionnelle n'est à déclarer au sein du Groupe sur l'année 2016.

Division Élevage

Employés		Intéri	maires
Taux de fréquence des AT	Variations n–1	Taux de fréquence des AT	Variations n-1
47,9	↓ 42 %	164,44	† 31 %
Taux de gravité des AT	Variations n–1	Taux de gravité des AT	Variations n-1
1,29	↓ 27 %	12,37	† 372 %
Taux d'absentéisme			

4,59 % (France: 4,87 / Amériques: 3,79) soit 1 3 %

Mensuellement, des dialogues et des visites « sécurité » sont menés sur le site. Des synthèses de « dialogue sécurité » sont publiées et affichées dans l'enceinte de l'entreprise (points positifs, actes et situations dangereuses observées, actions immédiates et plan d'action). Au sein de l'entreprise, une charte « alcool, vitesse, fatigue » est instaurée. En 2014, avait été mis en place pour les intérimaires, une réunion d'information poussée dès leur arrivée sur les risques et les accidents du travail en observant une baisse des AT l'année suivante. Non reprise en 2015, et constatant une augmentation des accidents du travail en 2016, cette pratique a été renouvelée en 2017 et deviendra systématique.

Le site des USA fait l'objet d'inspections de sécurité, qui laissent place à des mesures de corrections si nécessaires. Tous les trois mois, des réunions sécurité réunissent les employés de production.

Exemples d'actions menées en 2016 : ½ journée de formation vigilance sur les accidents au quotidien pour tous a été mené par un intervenant extérieur afin de sensibiliser les salariés chez Seguin Moreau / Modifications apportées sur différents capteurs de poussières (atelier Occasions, usinage des grands contenants,...) pour améliorer les conditions d'exposition du personnel aux poussières de bois / Boisé France a réalisé une formation aux premiers secours pour les salariés non titulaires du diplôme de Sauveteur Secouriste au Travail, et une remise à niveau pour les titulaires / Amélioration des équipements de protection individuelle (« EPI », bouchon moulé par salarié de l'usine)...







RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociaux



BEST PRACTICE

L'OBJECTIF PREMIUM CHEZ SEGUIN MOREAU

Au sein de l'entreprise, les salariés de par leur volontarisme, ont la possibilité de noter sur 10 points la propreté et la sécurité du site (dont le port des EPI, la sécurité des postes en cas de pause, la propreté des sites), dans le but de renforcer les points sensibles de l'entreprise.

Division Bouchage

Employés		Intéri	maires
Taux de fréquence des AT	Variations n–1	Taux de fréquence des AT	Variations n-1
27	111%	52,40	↓ 28 %
Taux de gravité des AT	Variations n-1	Taux de gravité des AT	Variations n-1
1,92	↓7%	0,77	† 38 %
Taux d'absentéisme			

5,8 % (France: 4,07 / Espagne 3,74 / Portugal 8,32) soit † 77 % et † 16 % à périmètre constant

Également au cœur de l'activité chez Diam, des « quarts d'heures sécurité » sont régulièrement proposés : Des animations sont présentées au personnel, et personnalisées, par secteur d'activité. Une procédure d'accueil des intérimaires a été élaborée en concertation avec l'agence Manpower, pour sensibiliser également ces travailleurs à la sécurité chez Diam Bouchage, avant même leur arrivée sur le site (réalisation d'un diaporama de présentation de l'entreprise, orienté sécurité). Pour les personnels entrant en CDD ou CDI, une procédure RH a été élaborée, prévoyant également un accueil Sécurité. Un travail en collaboration avec le CHSCT est mené quand besoin est (par exemple, un audit récent de climat social sur le secteur de la production s'est tenu courant décembre 2016).

De nombreuses actions vont dans le sens de la sécurité. Des flashs « Accident du travail » sont diffusés sur chacune des entités après chaque accident, et une enquête du CHSCT est réalisée (emballage, usinage, marquage...). Des posters INRS (« Se croire en sécurité c'est risqué », « Doucement dans les escaliers », « Le bruit casse vos oreilles », « Un accident n'est jamais dû au hasard », « L'alerte »...) et des points sécurité (cutters, comportements, issues de secours, produits chimiques, film « J'ai fermé les yeux »...) sont diffusés ou effectués. Des animations terrain sur des thématiques Sécurité sont réalisées par la coordinatrice Sécurité.

2016 a vu la mise en place de formations à la sécurité routière pour les personnes qui sont régulièrement sur la route (commerciaux).

Sur le site espagnol, une politique de Santé Sécurité est formalisée et intégrée dans l'entreprise et un plan de prévention des risques du travail est mis à jour régulièrement. En 2016, de nombreuses actions ont vu le jour : création d'une équipe de nettoyage des machines dédiée à cette tâche, pour plus de sécurité, mise en place de superviseurs Sécurité, mise place de rituels et de discussions sur la sécurité.

La poussière de liège générée aux différentes étapes du process présente un caractère explosif. Le risque est particulièrement élevé en milieu confiné (réseaux d'aspiration et de filtration des poussières). Au fur et à mesure des travaux de maintenance et renouvellement d'équipements, les matériels présents sur les circuits poussières sont mis aux normes ATEX (atmosphère explosive). Le site de Céret est 100 % ATEX depuis les travaux de 2014. Sur le site de San Vicente, nous profitons du renouvellement d'anciens matériels pour les remplacer par des équipements ATEX.

Exemples d'actions menées en 2016 : changement de la fréquence des jours de travail, création de machines d'équipement de nettoyage dédié, désignation de superviseurs, mise place de rituels et de discussions sur la sécurité...

OBEST PRACTICE

UN OBJECTIF ZÉRO ACCIDENT DE TRAVAIL PAR PERSONNE CHEZ DIAM

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociaux

LA DIVERSITÉ 3.2.4

La politique des droits de l'homme du Groupe est fondée sur les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux du travail:

- la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective;
- l'élimination de toute forme de travail force ou obligatoire ;
- l'abolition effective du travail des enfants ;
- l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession;

100% DES PAYS dans lesquels les sociétés du Groupe sont implantées

sont membres de l'Organisation internationale du travail.

INTÉGRER LA DIFFÉRENCE

Chacun a le droit de travailler : OENEO s'attache à offrir à tous la possibilité d'accéder à l'emploi en appliquant l'égalité des chances face à celui-ci. Le Groupe est déterminé à s'assurer qu'aucun candidat ou salarié ne reçoit un traitement moins favorable que les autres pour des raisons de sexe, de situation matrimoniale, de

couleur, de nationalité, d'origine nationale ou éthique, de religion, de séropositivité éventuelle, de handicap, d'orientation sexuelle et n'est soumis à aucune restriction arbitraire relative à l'âge, et que nul n'est désavantagé par des conditions ou des exigences dont la justification n'est pas démontrable.

PERSONNES à mobilité réduite travaillent au sein du Groupe OENEO (1)

Actions en faveur des personnes à mobilité réduite



Un partenariat spécifique est bâti avec des ateliers protégés (ESAT) pour la réalisation des produits œnologiques, permettant une insertion professionnelle de qualité à des personnes déficientes.



Pour le développement de Dyostem Server, la société Vivelys a eu recours à la société Talaron Services spécialisée dans le recrutement et l'insertion de personnes handicapées, mais également à l'Association des paralysés de France pour des prestations de stockage de produits.



L'entreprise offre un billet de Tombola au personnel pour soutenir l'opération « Gagnons Rio » (jeux paralympiques).

En partenariat avec l'entreprise adaptée ELISE, Diam continue sa démarche d'insertion professionnelle auprès des personnes handicapées. ELISE favorise les actions de tri et de recyclage et collecte les déchets.

Un partenariat avec un atelier pour personnes handicapées Diakonie Kork en Allemagne a été créé pour recycler les bouchons usagés. Diam a mis en place en 2016 une nouvelle collaboration avec l'ESAT des Micouliers, afin de participer à l'insertion professionnelle de personnes handicapées, ces dernières prenant en charge l'entretien des espaces verts du site, ainsi que le nettoyage et la réparation des big-bag.

(1) Diam France, entité créée en 2014, se situe encore dans la période d'exonération.











Nos engagements environnementaux



Actions en faveur des femmes



Plan d'action concernant l'égalité professionnelle hommes-femmes renouvelé à compter du 31 juillet 2015 pour une durée d'un an : l'embauche des femmes est un des trois principaux domaines d'action.

Actions en faveur des personnes issues de milieu modestes







NQT, action sociale de l'association NQT «Pour l'égalité des chances » en faveur des jeunes diplômés issus de milieux sociaux modestes. L'ensemble des membres du CODIR parrainent ainsi des jeunes issus de ces quartiers, pour les aider dans leur recherche d'emploi. Diam Bouchage participe à l'action dans le département 66. Vivelys et Boisé prévoient d'y adhérer dès 2017.

Sur le site espagnol de SVA, la politique de recrutement intègre autant que faire se peut les conditions socio-économiques du candidat, à compétences égales, pour favoriser les Chômeurs de longue durée, ou les personnes en charge de famille nombreuse, ou avec personnes à charge.

Actions en faveur des personnes malades



OENEO organise une Journée « Mets tes baskets » en faveur de l'association ELA pour la lutte contre les maladies dégénératives du cerveau.

En 2016, aucun incident de discrimination n'a été relevé par les différents sites du Groupe. Néanmoins, chacun reste vigilant et le travail de lutte contre les discriminations se fait au quotidien. Les organes responsables se tiennent prêts à mettre en place des mesures correctives à la hauteur des discriminations si des incidents venaient à avoir lieu.

3.3 NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Toute la concentration et vigilance du Groupe en faveur de l'environnement traduit aujourd'hui de sa volonté de continuer de produire et d'innover, tout en préservant ses ressources naturelles : Le chêne et le chêne-liège.

3.3.1 L'ENJEU CLIMATIQUE ET LES RISQUES POUR LE GROUPE

Il est difficile aujourd'hui d'ignorer la problématique du changement climatique. Contrairement à beaucoup d'entre nous qui ne peuvent percevoir ses effets directs, le Groupe OENEO est lui directement lié et impacté par cette situation réelle.

Au cœur de l'actualité, la prévision d'étés plus chauds en Europe est caractérisée par de longues périodes de chaleur excessive et un déficit des précipitations qui seraient la conséquence de la disparition d'une grande partie des vignobles. Aujourd'hui, les premiers effets remarqués du réchauffement climatique sont positifs (augmentation des rendements, maturité, baisse des

acidités et meilleur état sanitaire), toutefois cette période de transition est trompeuse et non valable sur le long terme.

D'ici à 2050, les températures moyennes prévoient d'augmenter de l à 4 °C et entraîneraient inévitablement une modification des pratiques culturales (période de vendanges, stress hydrique...). Le plus grand vignoble de France, en Aquitaine, serait un des plus touché et la forte chaleur placerait les vignobles à la limite de la température optimale, qui délivreraient des vins avec de nouvelles palettes aromatiques (fruits cuits), un degré d'alcool plus élevé, une diminution de l'acidité et une moins bonne capacité de vieillissement.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

Si l'on se focalise sur les arbres, certaines espèces sont fortement menacées comme le hêtre, l'épicéa et le sapin. Le chêne, qui pousse mieux en régions sèches et qui fait partie de l'espèce cactus, devrait mieux réagir et être en mesure de pouvoir s'adapter aux nouvelles conditions. Néanmoins pas insensible, des effets sont déjà visibles dans le grand quart Nord-Est de la France où certains chênes sont affaiblis par manque d'eau (déclin de la qualité, baisse du diamètre du tronc, parasites...). Les deux

espèces les plus utilisées en tonnellerie pourraient être menacées,

bien que le chêne pédonculé (pour les fûts à eau-de-vie) semble

plus fragile que le chêne sessile (pour le fût à vin).

Les possibilités d'adaptation du chêne sont diverses mais dans tous les cas très lentes :

- migrations des populations vers des zones climatiquement moins chaudes et sèches (Nord et altitude);
- croisements génétiques naturels au sein du genre Quercus (nom scientifique du chêne), entre les différentes espèces.

La filière tonnelière devrait être confrontée dans les siècles à venir à des approvisionnements de plus en plus complexes. Les chênes devraient présenter des troncs de diamètre inférieur à ceux observés aujourd'hui et seront par ailleurs sans doute exploités sur des cycles plus courts, afin d'éviter leur dégradation probable et d'optimiser la productivité de la forêt française.

LES ENJEUX

- La sécurisation des approvisionnements bois : la filière s'attend à connaître, sur le marché du chêne français à merrain, des tensions similaires à celles connues ces dernières années sur le chêne américain (un double phénomène était apparu : le développement du bourbon et l'utilisation de barriques neuves en chêne américain. La filière a donc acheté beaucoup de chêne ce qui a engendré peu de disponibilité pour le marché des tonneliers du vin et par conséquent, une augmentation des prix). La sécurisation des approvisionnements bois sera la clé d'une entrée en position forte sur le marché;
- L'optimisation de la matière, avec l'accentuation de l'activité « Bois pour l'œnologie » ;
- L'accompagnement des raisins à forte maturité et le travail œnologique sur la fraîcheur. Dans les zones viticoles historiques, qui connaissent déjà et vont subir de plus en plus les phénomènes de sur maturité, les produits bois (fûts et alternatifs) ont un rôle œnologique majeur à jouer en vinification et élevage, pour préserver la fraîcheur du raisin/ vin et en accentuer la perception. Des développements

- œnologiques ont déjà été opérés en ce sens par les équipes de recherche (fût, fraîcheur, gamme OENOFIRST...) et cette clé d'entrée servira vraisemblablement à renforcer l'offre du Groupe des prochaines décennies ;
- La conquête des nouvelles zones viticoles. De nouveaux pays vont s'ouvrir à la viticulture et donc à l'usage du bois en vinification et en élevage : la filière tonnelière devra veiller à couvrir commercialement au plus tôt ces nouvelles zones pour s'y implanter avant ses principaux concurrents.

Le liège représente aujourd'hui environ les deux tiers des solutions de bouchage de l'industrie vinicole, il est en très grande majorité produit dans la zone ibérique (Portugal et Espagne), et plus globalement exclusivement sur le Pourtour Méditerranéen. Les enjeux relatifs au changement climatique sont relativement les mêmes enjeux que ceux concernant la filière élevage à savoir, la sécurisation des approvisionnements, l'optimisation de la matière et la conquête de nouvelles zones : ouvrir la division à d'autres zones d'achat potentiel et peu explorées jusqu'alors, les pays arabes, qui produisent 25 % de la production mondiale.

Opportunités



• Bois pour œnologie (fûts fraîcheur) & alternatifs (Oenofirst)

Menaces

- Augmentation du prix du chêne
- Quantité inférieure



- Solution Xilem, en réponse à la contrainte hydrique
- Solution Cylio, en réponse au vieillissement prématuré et aux risques d'oxydation des vins blancs
- Solutions Scalya & Levain Actif, en réponse à la problématique de la fermentation des vins (plus riches en sucre et plus pauvre en azote)
- Solution Dyostem, Outils d'aide à la décision vigne & Conseil technique pour les producteurs, en réponse aux changements des conditions de production.
- Baisse du volume de production de vins
- Baisse de l'utilisation de la micro-oxygénation



- Bouchons en liège technologique Diam : liège broyé, moins impacté par la baisse de qualité du liège
- Diminution planches de liège de grande qualité : augmentation du liège disponible pour le micro-aggloméré
- Outil œnologique en réponse à la problématique du vieillissement prématuré des vins : bouchons moins perméables
- Risque sur bouchons en liège naturel (Dégradation de la qualité et augmentation des défauts physiques)











Nos engagements environnementaux



Les zones de nos sites sont exposées à des risques naturels élevés notamment aux incendies qui peuvent être provoqués par ces fortes chaleurs. Des systèmes de détection d'incendie et extinction automatique sont présents dans les usines et régulièrement testés et contrôlés. Les sites forment leur personnel à la lutte contre l'incendie, avec des équipes spécialisées et des exercices réguliers.

3.3.2 LES ASSURANCES

Les entités européennes du Groupe sont couvertes par une police d'assurance spécifique responsabilité civile environnement. Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement se limite à une garantie souscrite (frais de défense inclus) plafonnée à 12 M€ par sinistre et par période d'assurance, avec les sous-limitations suivantes :

- au titre de la responsabilité civile environnementale en cours d'exploitation de sous-limitation à 3 M€ par sinistre et par
- an pour : (i) les dommages matériels et immatériels ; (ii) les dommages environnementaux ; (iii) les frais de dépollution des terrains des sites des entités européennes susvisées ; (iv) les frais d'urgence ; (v) l'extension transport ;
- au titre des frais de dépollution des biens immobiliers, une sous-limitation à 1 M€ par sinistre et par an.

3.3.3 LES MESURES PRISES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ : LES CERTIFICATIONS

Consommateur direct de produits naturels, des processus d'évaluation et de certification ont été mis en place et traduisent la volonté du Groupe de fournir un produit qualitativement irréprochable issu d'un environnement préservé.

La majorité des matières premières provient de forêts certifiées pour leur gestion environnementale (PEFC™, FSC®). Ces certifications promeuvent une gestion durable des forêts en assurant une préservation de la biodiversité des forêts d'où les arbres et le liège sont extraits (l'extraction du liège ne nécessite

pas de couper les arbres, le liège se régénère naturellement tous les dix ans).

Chaque étape du cycle de vie du produit est prise en compte, depuis la sélection du bois, la fabrication, jusqu'au traitement du produit fini.

L'ensemble des sites de production (hors STAB) du Groupe est certifié (le site de Boisé France a obtenu la certification PEFC courant 2016).

O ZOOM

PEFC™ & FSC®

PEFC: Programme de reconnaissance des certifications forestières, est une certification forestière privée disant certifier la gestion durable des forêts. Apposée sur un produit à base de bois, la marque PEFC atteste que le propriétaire forestier qui a cultivé le bois et que toutes les entreprises qui ont récolté et transformé ce bois ont mis en œuvre les pratiques de gestion forestière durable PEFC. Elle garantit le respect de standards écologiques, économiques, sociaux et éthiques dans la mise en œuvre de ces pratiques.

FSC®: Le Forest Stewardship Council est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures censées garantir la gestion durable des forêts. Dans la mesure où la gouvernance de ce label se fonde sur trois collèges qui à part égale traitent les trois questions de qualité et performances environnementales, sociales et économiques, le FSC est considéré comme un écolabel, mais aussi comme écosociolabel.

DIVISION ÉLEVAGE

Seguin Moreau achète principalement les bois (grumes) à l'automne. Chaque campagne de vente, orchestrée par l'Office national des forêts, mobilise ses acheteurs expérimentés afin d'opérer une sélection des arbres dans le respect d'un cahier de charges très exigeant. La Société s'appuie sur un important réseau d'exploitants forestiers, seuls habilités à abattre et débarder les chênes dans le plus grand respect de la parcelle forestière.

La certification PEFC est bel et bien intégrée dans le réseau des fournisseurs, qui représentent une contrainte importante. L'achat de bois 100 % PEFC n'est pas obligatoire (le bois certifié est assemblé avec du bois non certifié pour la fabrication des produits) et la Société doit prouver qu'elle ne vend pas plus de bois certifié qu'elle n'en a acheté.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

96% DU BOIS acheté chez Seguin Moreau est d'origine FRANCE & 100% chez Boisé France 53% DU BOIS français acheté par Seguin Moreau est PEFC⁽¹⁾ & 88% chez Boisé France

DIVISION BOUCHAGE (2)

Seulement 60 Tonnes ont été achetées FSC sur l'année 2016 soit 0,36 % des achats globaux. Il n'y a pas de réelle demande client, néanmoins celle-ci est de plus en plus orientée vers le liège origine France (origine Var, Languedoc, Corse). Les achats de liège français ont représenté 0,74 % des achats globaux en 2016, soit 16 % de plus que sur l'année 2015.

SENSIBILISER LES SALARIÉS À L'ENVIRONNEMENT 3.3.4

7 RESPONSABLES ENVIRONNEMENT

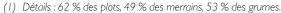


- Faire appliquer la politique environnementale mise en place en sein de chaque division;
- Piloter les différents indicateurs et impacts ;
- Améliorer les pratiques ;

Chaque maison du Groupe intègre des actions d'information (rappel sur les bonnes pratiques) et des formations (à l'arrivée de chaque nouvel employé) liées à l'environnement. L'objectif étant d'apporter aux salariés les outils et connaissances nécessaires à leur protection en fonction des tâches qu'ils accomplissent quotidiennement : optimiser les ressources, recycler et maîtriser les rejets.

Le tri sélectif est adopté dans chaque entité et une sensibilisation particulière sera menée courant 2017 sur l'ensemble des sites de Diam.

Exemples d'action ou de formation : visite en forêt organisée pour l'ensemble du personnel administratif et d'encadrement de Seguin Moreau avec l'intervention d'une personne de l'ONF, formation sur les rejets aqueux de l'usine chez Boisé, étiquetage des points de collecte chez Diam.



(2) Ces données excluent les sites portugais.







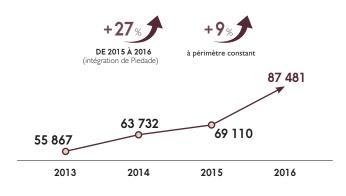


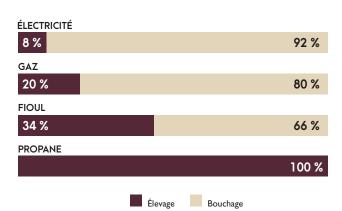




3.3.5 LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (1)

(En MWh)

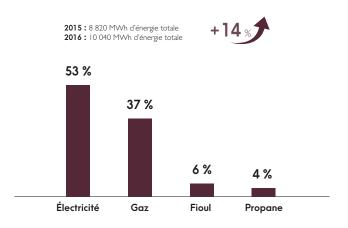




L'électricité REPRÉSENTE 76 % des MWh consommés

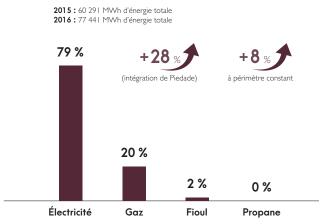
DIVISION ÉLEVAGE

Répartition de la consommation d'énergie



DIVISION BOUCHAGE

Répartition de la consommation d'énergie



(1) La conversion des litres de fioul en MWh est réalisée grâce à un coefficient 10.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

Consommation de biomasse (hors élevage)	Origine	MWh
Diam France	Poussières d'usinage	6 263
Diam Corchos	Poussières moulin + usinage	51 594
Sá e Sobrinho	Poussières	2 228
Pietec + Piedade	Poussieres	10 083

En 2016, la division Bouchage a consommé 70 172 MWh de biomasse. Cette dernière chauffe les locaux en hiver, sert au bouillage des planches ou encore au préchauffage des mouleuses en complément de l'électricité.

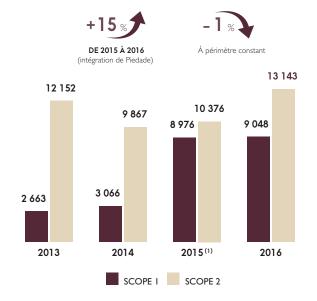
LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (EGES) 3.3.6

Le Groupe calcule ses émissions de gaz à effet de serre et répond ainsi à l'exigence du décret n°20 | 1-829 relatif au bilan d'émissions de gaz à effet de serre.

- SCOPE I & 2 (deux calculs diffusés)
 - 1. Un premier calcul des EGES, reprenant les facteurs d'émissions de la Base Carbone de l'Ademe via l'utilisation des données de l'article 75 Loi Grenelle II – I (facteurs d'émissions utilisés en 2015, dans le but d'obtenir des données comparatives).
- 2. Un deuxième calcul des EGES, utilisant les nouveaux facteurs d'émissions de la base carbone de l'Ademe, qui reprennent l'amont et qui seront désormais, les facteurs d'émissions utilisés dans le calcul des GES des prochains
- SCOPE 3 : présentation des postes les plus émetteurs

SCOPE 1 & 2 : Calcul avec les facteurs d'émissions de N-1

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE OENEO (En tonne équivalent CO₂)



11 % DES EGES à périmètre constant

⁽¹⁾ Le rapport 2015 indique 3 066 teqCO2 sur le SCOPE 1 : nous avons inséré les rejets directs de CO2 liés au procédé DIAMANT sur la Division Bouchage en 2015, également comptabilisés sur l'année 2016.











Nos engagements environnementaux



SCOPE 1 & 2 : Calcul avec les nouveaux facteurs d'émissions

Dans une démarche de transparence, le calcul a également été réalisé avec les nouveaux facteurs d'émissions de la base carbone de l'Ademe. Les émissions de GES s'élèvent ainsi à 18 089 teqCO $_2$ (soit une hausse de près de 5 % avec le précédent résultat), émissions respectivement réparties comme suit :

division Élevage: 2 079,865 teqCO₂;
division Bouchage: 16 009,311 teqCO₂.

3. SCOPE 3 : les postes les plus émetteurs

Les sites américains et Boisé France sont exclus de cet indicateur. Les entités du Groupe Piedade ayant été incluses dans le périmètre cette année, les données n'ont pas pu être calculées. Les données chiffrées ci-dessous présentées ont été arrondies à l'entier supérieur.

		Division Élevage		Divisio	n Bouc	hage
Scope	Chapitre (selon Scope 3 défini par l'Ademe)	Seguin Moreau France (basé sur BC 2009 – données 2007)	%	Diam (basé sur la synthèse environnementale 2016)	%	Groupe Piedade
1+2	Émissions directes et indirectes liées à la consommation directe d'énergie <i>Ch. 1.2.6.8</i>	-	2 %	-	30 %	A priori significatif, bien qu'une part de chaleur biomasse importante.
1	Émissions directes des procédés hors énergie <i>Ch. 3</i>	-		Émissions directes du procédé DIAMANT (CO ₂ supercritique)	11%	
	Achats de produits et de services (hors emballages) <i>Ch.</i> 9	Ce poste se décompose : 10 % pour la transformation des grumes et 40 % pour la fourniture des autres matières (hors bois, principalement métaux nécessaires aux cerclages des tonneaux). Le crédit Carbone engendré par la séquestration du CO ₂ par les tonneaux a également été calculé.	50 %	Consommables et constituants du bouchon (liège, liant, microsphère)	39 %	A priori significatif mais dans une moindre mesure (Pietec a des activités équivalentes à Diam – bouchons technologiques, mais n'a pas le procédé DIAMANT qui conduit à l'utilisation des consommables)
	Fabrication et fin de vie des emballages <i>Ch.9</i>	-	2 %	-	2 %	-
3	Transport marchandises amont <i>Ch. I 2</i>	Y compris fret entre sites	28 %	Y compris fret entre sites	7 %	Moins de transport amont car les sites de transformation sont à proximité des forêts : Plus près de la matière 1 ^{re} liège
	Transport marchandises aval <i>Ch.</i> 17	-		Y compris grand export	3 %	Poste a priori équivalent
	Déplacements pro Ch. 13 Déplacements domicile	Y compris visiteurs - clients	10 %	-	2 % I %	
	travail <i>Ch.</i> 22 Immobilisation biens <i>Ch.</i> 10	Depuis 2009, certaines machines remplacées mais impact non significatif	7 %	Usines, machines, véhicules, informatique	5 %	
	Utilisation des produits vendus <i>Ch.</i> 18	Poste non considéré car les p	euvre po	ne sont pas consommateurs di our limiter les consommations d	rects d'é d'énergie	énergie, de plus les divisions e sur la mise en œuvre
	Fin des produits vendus Ch. 19	-	Ι%	Trop grande disparité des modes de traitement des déchets dans un contexte mondial pour modéliser cette étape.	NC	-

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

Le poste « Achat de matières » représente le plus gros poste d'émissions de gaz à effet de serre aussi bien sur la division Élevage (50 %) que sur la division Bouchage (39 %) avec un poste énergie également significatif sur la division Bouchage dû à plusieurs étapes de transformation.

S ENGAGEMENTS

Seguin Moreau s'engage à faire réaliser son bilan énergétique, à prendre en compte la réduction des consommations d'énergies sur les futurs sites et à optimiser de façon maximale sa matière première.

Diam Bouchage poursuit son engagement à évaluer tous les deux ans le bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et de calculer l'analyse du cycle de vie de ses principaux bouchons.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION DES EGES

Les divisions du Groupe travaillent chacune à leur manière à la réduction des émissions carbone liées à leurs activités à travers une maîtrise de la consommation d'énergie, une maîtrise des risques industriels et environnementaux, la valorisation des déchets et une conception de produits plus respectueux de l'environnement.

Division Elevage

La société Seguin Moreau a réalisé son bilan carbone en 2009. Il n'a pas été réactualisé depuis. À l'issue de cette démarche, Seguin Moreau s'est engagé sur 20 ans dans un plan de réduction des EGES en France et en Californie. La compagnie a acheté des crédits carbones à la Carbon Neutral Compagny pour compenser ses dépenses énergétiques contre des actions concrètes : en 2013, la société a participé à la mise en place d'un parc éolien en Chine et propose aux clients les premiers fûts neutres en carbone du monde.

L'utilisation d'électricité représente le plus gros impact teqCO₂ : elle est nécessaire au fonctionnement de l'ensemble des machines de production (découpe, usinage, ponçage, ...). Le séchage des bois nécessite également une part importante de la consommation d'électricité de Merpins (environ 25 %). Les combustibles (fuel, butane, propane) servent essentiellement à l'alimentation des chariots élévateurs des sites : la particularité du processus est de nécessiter de nombreuses manutentions. Le gaz est utilisé pour la production d'eau chaude ou de vapeur et légèrement pour chauffer les locaux.

Une nouvelle chaudière biomasse : le site de production de Seguin Moreau à Cognac a connu différentes phases de travaux

d'extension des bâtiments au cours des dix dernières années. Ceux-ci ont conduit à une augmentation significative des volumes de bâtiment à chauffer. Cependant, le dimensionnement des installations de chauffage, lui, n'a pas été revu en conséquence. Afin de faire face au pic du besoin de chauffage en hiver, l'entreprise compensait depuis plusieurs années le sous-dimensionnement de sa chaudière principale (biomasse) par la location d'une seconde chaudière (floul) de I MW en complément hivernal. Cette solution n'étant écologiquement plus acceptable, nous avons décidé de remplacer cette année la chaudière biomasse existante (765 kW) par une unité neuve et d'une puissance supérieure (1 200 kW, biomasse également) qui explique cette nette baisse (43 %) de consommation de fioul. La chaudière existante était utilisée pour le chauffage des ateliers ainsi que pour la production de vapeur pour les besoins du process de fabrication en atelier. Le combustible utilisé reste le même, à savoir des copeaux et sciures de bois provenant de l'usinage des pièces constituant les fûts et tonneaux : il s'agit de chêne sec à 15 % d'humidité. Le silo existant, dédié au stockage des sciures et copeaux, a été conservé et son système d'alimentation de la chaudière a simplement été adapté pour la nouvelle unité.

Depuis mars 2016, la chaufferie et les réseaux de chaleur sont opérationnels et le rendement biomasse a été amélioré de 60 % (estimation) à 90 %. Les émissions polluantes sont conformes aux engagements du constructeur de chaudière biomasse, soit un niveau de poussières < 150 mg/m³. Une chaudière gaz de ville (qui explique l'augmentation de consommation de gaz de 76 %) de 262 kW est aussi installée en chaufferie pour les besoins de production de vapeur basse pression utilisée pour le cintrage de pièces de bois. Ces travaux ont permis une diminution annuelle des émissions de gaz à effet de serre qui s'élève à près de 66 tonnes équivalent CO₂. De plus, afin de garantir une bonne diffusion de la chaleur, et de limiter les besoins en combustible, des travaux de reprise et de calorifugeage des réseaux ont été réalisés dans les ateliers, entraînant une augmentation de la température dans les ateliers en plein hiver.

Un projet de nouvelle usine est envisagé sur le site de Merpins. Dans le cadre de ce projet, les réductions de consommation d'énergie seront intégrées (changement du process des séchoirs, mise en place de moteur à vitesse variable sur l'aspiration d'air ou la production d'air comprimé...). Une réflexion est en cours afin d'avoir de nouveaux équipements permettant de mieux étirer le film lors de l'emballage afin de limiter la consommation de film plastique et les émissions de ces derniers.

Le site de Boisé France a procédé à l'installation d'interrupteurs par zone afin de réduire les consommations d'énergies électriques. Sur le site de Villeneuve les Maguelonne, les caisses de transports des petits équipements sont réutilisables. Quant à Boisé, les sursacs sont recyclables et un travail sur l'analyse du cycle de vie du produit est également entamé.







3

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO

Nos engagements environnementaux



PLAN DE NEUTRALISATION CARBONE « EARTH FRIENDLY »

Après avoir mis en place, en 2010 et avec succès, la neutralisation Carbone de certaines barriques via le programme de The Carbon Neutral Company, Seguin Moreau s'est intéressé au marché d'Afrique du Sud pour développer ce nouveau programme. Avec la collaboration de Cape Nature (autorité locale pour la préservation de l'environnement) et cofinancé par le département sud-africain des affaires environnementales, le carbone produit lors de la fabrication, du transport et de la livraison de l'ensemble des barriques destinées au marché sud-africain est neutralisé par un procédé naturel. Le programme consiste à participer à la restauration du spekboom, une plante locale ayant la capacité de fixer le Carbone. Depuis 2010, les crédits liés à la vente des barriques en Afrique du Sud ont ainsi permis de planter près de 25 000 pieds de spekboom (3 156 sur 2015-2016) soit près de 6 hectares.

Division Bouchage

BEST PRACTICE

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE FORMALISÉE CHEZ DIAM

Dans le but de poursuivre la démarche environnementale initiée en 2007 et visant à réduire l'empreinte carbone de la société, l'entreprise a décidé en 2009 de mettre en place une politique environnementale, parfaitement intégrée à son système de Management de la Qualité & Sécurité des Aliments déjà présent sur l'ensemble de ses sites industriels depuis de nombreuses années. Ainsi, au-delà du respect de la réglementation environnementale, la société s'engage à prévenir les pollutions et à améliorer de façon continue la performance de ses sites industriels et de ses produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Dans le cadre de cette politique environnementale, Diam s'engage à mettre en œuvre les ressources humaines, techniques et financières permettant :

- de maîtriser les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ;
- de valoriser au mieux les sous-produits de liège et les déchets (p. 31) ;
- de maîtriser les risques industriels des installations techniques ;
- de conduire des actions de recherche et de développement pour concevoir des produits plus respectueux de l'environnement. La mise en œuvre de cette politique, qui s'applique aux sites de San Vicente de Alcantara, Céret et Cumières, permettra à Diam d'être reconnue comme un acteur responsable face aux défis environnementaux auxquels est confrontée notre société.

() FAIT MARQUANT

DIAMANT 3

La période 2014-2015 est marquée par la construction puis le démarrage de l'usine DIAMANT III sur le site de Céret à l'été 2015. Cette usine a bénéficié d'améliorations techniques par rapport aux deux premières situées sur le site espagnol de San Vicente, avec une optimisation du cycle du CO₂ et de la consommation énergétique.

La maîtrise des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

I.I DU BILAN CARBONE À L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Diam rend publique tous les deux ans le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de son activité et l'impact carbone de ses deux principaux produits, le bouchon Diam pour vins tranquilles et le bouchon MYTIK DIAMANT pour les vins effervescents. Afin d'élargir la connaissance des impacts environnementaux de son activité, Diam Bouchage a conduit en 2015/2016 une analyse

de cycle de vie ⁽¹⁾ complète de ces deux bouchons, portant sur les indicateurs d'impacts et de consommations de ressources suivants ⁽²⁾ :

- l'effet de serre :
- l'eutrophisation marine ;
- l'écotoxicité aquatique ;
- la raréfaction de la ressource en eau ;
- la consommation totale d'énergie non renouvelable.
- (1) Réalisée par CAIRN environnement / Eco-Efficient sous le logiciel SIMAPRO base de données Eco-Invent 3.2, complétée de modélisations des principaux produits entrants sur la base des données fournies par les fabricants.
- (2) Ces indicateurs ont été retenus en cohérence avec les recommandations de la plateforme ADEME-AFNOR « Affichage Environnemental sur les produits de consommation point d'étape sur les enjeux dans le secteur agro-alimentaire » septembre 2014.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

Cette démarche a également permis de modéliser plus finement l'impact de la production de plusieurs matières premières entrantes, soit dans le procédé (CO₂), soit dans la formulation des bouchons, sur la base des données des fournisseurs.

La reprise de ces nouveaux éléments dans le calcul des bilans des années antérieures, ainsi que la mise en lumière des rejets directs de CO₂ du procédé DIAMANT (en cohérence avec les méthodes internationale et nationale d'établissement des bilans d'émission de GES), ont conduit à des résultats et à une présentation différents des bilans déjà publiés les années précédentes.

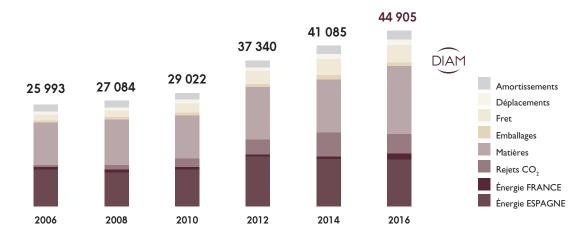
ÉVOLUTION DU BILAN D'ÉMISSIONS DE GES DE DIAM 1.2 **BOUCHAGE**

Méthode : Le bilan est calculé selon un outil interne inspiré du Bilan Carbone[®], v7, sur le périmètre élargi des activités (émissions directes et indirectes), de l'approvisionnement en matières premières à la livraison de l'ensemble des clients, via les étapes de production.

Périmètre : L'étape de fin de vie du bouchon s'avère de plus en plus délicate à estimer dans un contexte international, elle a donc été exclue du périmètre. Le fret maritime vers le grand export n'est comptabilisé que depuis le bilan 2012.

Diam Bouchage a produit environ 1,5 milliard de bouchons en 2016 (+ 18 % par rapport à 2014), et ses émissions de GES s'élèvent à 44 900 teqCO₂, soit une augmentation de seulement 9 %.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DIAM BOUCHAGE (En tonne équivalent CO₂)



En examinant les résultats poste par poste, on constate que l'augmentation de la production a conduit logiquement à une augmentation de la consommation en matières premières et en énergie mais que les efforts d'optimisation réalisés par l'entreprise au niveau de son procédé de fabrication (nouvelles mouleuses moins consommatrices et amélioration des procédés existants) ont conduit à une bonne maîtrise des consommations d'énergie. Ce poste « énergie » représente environ 30 % des émissions de gaz à effet de serre de la société, alors qu'il était de 40 % en 2006. Parallèlement, les rejets directs de CO2 du procédé DIAMANT ont été considérablement réduits, par la rénovation des usines DIAMANT I et II en Espagne et par une optimisation à la conception de l'usine DIAMANT III.

Par ailleurs, certains fournisseurs ont également optimisé leur impact carbone, ce qui a conduit à une baisse de leur facteur d'émission. Après la mise à jour du contenu carbone du kWh espagnol en 2014 (augmentation de la part renouvelable dans le mix électrique espagnol), les fournisseurs de Diam ont amélioré

leurs procédés (microsphères notamment) et la société a choisi de régénérer le charbon actif utilisé dans le procédé DIAMANT, ce qui réduit considérablement l'impact carbone de sa production.

Au global, si le nombre de bouchons produits a augmenté de 80 % entre 2010 et 2016, le bilan de la société Diam Bouchage n'a augmenté que de 55 %, reflétant les efforts d'optimisation de l'entreprise, en interne comme en externe avec ses fournisseurs.

ÉVOLUTION DE L'IMPACT CARBONE DES BOUCHONS DIAM ET MYTIK DIAMANT

Méthode : Indicateur 'émissions de GES' de l'étude d'analyse de cycle de vie. Pour cette étude, les données de production (consommation d'énergie et de matière) sont rapportées à un bouchon type produit, sur chacune des étapes de son cycle de vie. Le périmètre est réduit : les postes de déplacements de personnes et d'amortissement ne sont pas pris en compte ; l'impact carbone est établi sortie usine, hors fret client (Céret pour Diam, Cumières pour Mytik Diamant).







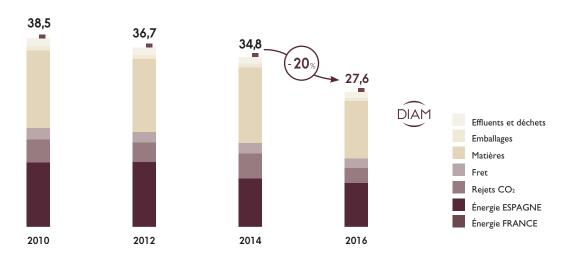


Nos engagements environnementaux



DIAM

ÉVOLUTION DE L'IMPACT CARBONE DU BOUCHON DIAM (En g éqCO₂/unité - (méthode ACV))

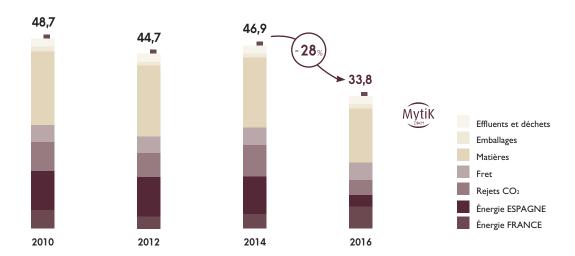


Après une diminution progressive depuis 2010, l'impact carbone des bouchons Diam s'est considérablement réduit entre 2014 et 2016 (- 20 %). Ceci s'explique par une meilleure maîtrise de la consommation énergétique des procédés, des rejets de

 ${\rm CO_2}$ sur le site espagnol (DIAMANT I et II), et par une baisse des émissions de la production (microsphères et charbon actif désormais régénéré).

MYTIK DIAMANT

ÉVOLUTION DE L'IMPACT CARBONE DU BOUCHON MYTIK DIAMANT (En g éqCO₂/unité - (méthode ACV))



La farine de liège produite en Espagne est traitée depuis juillet 2015 sur le site Céret dans sa nouvelle usine DIAMANT III. Les bouchons MYTIK sont toujours moulés sur Céret avant expédition sur le centre de finition de Cumières en Champagne. De ce fait, le bouchon MYTIK bénéficie de la conception

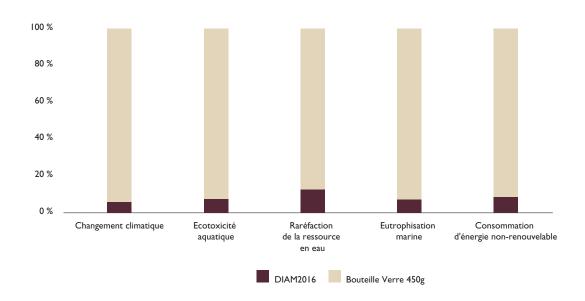
optimisée de la troisième usine (consommation de CO_2 et de gaz) qui se rajoute à l'installation de nouvelles mouleuses moins consommatrices d'énergie depuis 2012. Cumulé aux baisses des facteurs d'émission de certaines matières premières, l'impact carbone du bouchon diminue de 28 % entre 2014 et 2016.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

AUTRES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX: COMPARAISON DU BOUCHON DIAM AVEC LA BOUTEILLE VERRE VIN TRANQUILLE

Méthode: Indicateurs de l'étude d'analyse de cycle de vie. Les impacts de la bouteille en verre ont été calculés sur la base des impacts de la production du verre d'emballage fournis par la base de données Eco-Invent 3.2.

IMPACTS COMPARÉS DU BOUCHON DIAM ET DE LA BOUTEILLE DE VERRE



Le bouchon Diam contribue entre 5 et 10 % aux impacts environnementaux du système d'emballage « bouteille bouchon ». Les principales sources d'impact du bouchon sont la consommation d'énergie (GES et énergie, mais également ressource en eau du fait du refroidissement des centrales électriques et émissions de la production de chaleur), les matières premières et le fret (écotoxicité).

Les conclusions sont les mêmes pour le bouchon MYTIK comparé à une bouteille verre pour vin effervescent.

⊘ BEST PRACTICE

NOUVEAUX EMBALLAGES

L'emballage : lors des changements d'emballages, l'impact carbone est calculé pour aller vers une moindre empreinte. Courant 2016, une nouvelle référence de poches plastiques pour conditionner les bouchons a été mise en place : plus légère (passage de 100 à 86 g) et plus facilement recyclable (monomatière), elle présente un bilan carbone réduit de 25 % sur sa fabrication et 90 % sur son cycle de vie (si elle est effectivement triée pour être recyclée chez le client).









Nos engagements environnementaux



⊘ zoom

ORIGINE BY DIAM® - LE BOUCHON QUI RÉCONCILIE SCIENCE ET NATURE

Les équipes R&D de Diam Bouchage ont développé un nouveau bouchon biosourcé, dans lequel le liant alimentaire d'origine fossile est remplacé par un liant d'origine végétale et dont les microsphères ont été remplacées par une émulsion de cire d'abeille naturelle. Lancé commercialement en janvier 2017 aux États-Unis puis en février en Europe, ce produit s'inscrit parfaitement dans la stratégie éco-responsable de l'entreprise.

À partir des données disponibles dans la littérature sur ces nouvelles matières premières, nous avons estimé l'impact carbone de ce nouveau bouchon : il serait inférieur de l'ordre de 5 % à celui du bouchon Diam. Ces valeurs seront prochainement affinées.

« Les véritables avancées technologiques s'inspirent depuis toujours de la nature... »

Dominique Tourneix - Directeur Général Diam Bouchage



ORIGINE BY DIAM®

Fabriqué à base de liège, d'émulsion de cire d'abeilles et de polyols 100 % végétaux, le bouchon Origine by Diam® permet d'offrir au monde du vin une solution de bouchage toujours plus naturelle et respectueuse de l'environnement et de la planète.



LE LIÈGE, AU CŒUR D'UNE ÉCONOMIE DURABLE

Le liège est le principal matériau utilisé pour la fabrication des bouchons (> 95 % du volume des éléments entrant dans la composition des bouchons). Il apporte une élasticité incomparable aux produits. Contrairement aux solutions de bouchage alternatives, le système Diamant de purification du liège est peu consommateur d'énergie. L'industrie du bouchon en liège participe activement à l'entretien des subéraies (forêts de chênes liège) et plus largement à l'économie des régions productrices et à l'économie des régions productrices de la Méditerranée occidentale et du sud de la façade atlantique.



LE LIANT BIOSOURCÉ, UNE VÉRITABLE AVANCÉE TECHNOLOGIQUE

Après de nombreuses années de travaux, les équipes R&D de Diam Bouchage ont mis au point un liant composé de polyols 100 % biosourcés, totalement renouvelables. Les bouchons vont ainsi bénéficier d'un ingrédient innovant, d'origine exclusivement végétale. Testé et approuvé par des laboratoires indépendants, ce liant constitue une avancée technologique qui allie efficacité et respect de l'environnement.



LA CIRE D'ABEILLE. 100 % NATURELLE

La cire d'abeille utilisée dans les bouchons Origine by Diam®, reste pure, sans aucune transformation. Elle assure une excellente hydrophobie qui protège les bouchons d'éventuelles remontées capillaires, et permet de contrôler leurs durées de vie. Les abeilles, par leur travail de pollinisation, sont des acteurs incontournables de la biodiversité et de la vie de l'homme sur Terre. L'industrie du miel et de la cire fait partie d'un cercle vertueux qui favorise la protection des abeilles en relançant l'économie liée. C'est une démarche durable telle que Diam Bouchage la pratique pour le liège en France.

O BEST PRACTICE

Soutien à l'association Un toit pour les abeilles

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

TRANSPORT ET LOGISTIQUE 3.3.7

Afin de minimiser les impacts, chaque entité regroupe au maximum les commandes et achète de gros volumes de matières premières. Les transporteurs sont choisis selon les critères de prix, spécialisation et de positionnement géographique. Tous les modes de transport sont utilisés et sont sélectionnés au mieux selon le nombre de kilomètres à parcourir.

LA CONSOMMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES 3.3.8

Le Groupe a considéré que la matière première était consommée lorsqu'elle était utilisée pour la production d'un autre produit. La consommation a été comptabilisée à l'entrée des processus de production comme suit :

DIVISION ÉLEVAGE (1)

Le chêne se trouve sous différentes formes, selon l'étape de fabrication et le produit que l'on souhaite réaliser. Il se présente sous les quatre formes suivantes:









LA GRUME

Tronc d'arbre abattu, écimé et débarrassé du houppier ainsi que des branches. Les grumes peuvent des traits successifs parallèles, et servir à la fabrication de plot ou de merrain.

LE PLOT

Ensemble des plateaux obtenus en sciant une grume suivant empilés. Les plots sont utilisés pour la fabrication des grands contenants.

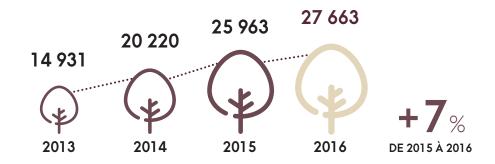
LE MERRAIN

Planche obtenue en débitant un billot de bois, qui sert à façonner une douelle. Les merrains sont utilisés pour la fabrication des fûts. regroupées entre elles par fagots.

LES FAGOTS

Le bois entre dans l'atelier de broyage et est transformé. Ce bois est constitué de délignures

ÉVOLUTION ET CONSOMMATION DU CHÊNE (En m³)



(1) Entrée en atelier de transformation pour le chêne







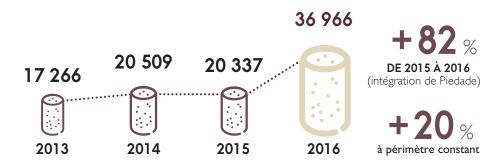




DIVISION BOUCHAGE (1)

Le liège est livré et stocké sur le site espagnol de la division. Il est considéré consommé à partir de son introduction dans le moulin, première étape du processus qui permet de produire la farine de liège en écartant les fractions indésirables. Cette farine sera ensuite traitée dans le procédé DIAMANT, puis moulée sous forme de bouchons par ajout d'une colle alimentaire d'un liant et de microsphères aptes au contact alimentaire.

ÉVOLUTION ET CONSOMMATION DU LIÈGE (En tonnes)



3.3.9 LA CONSOMMATION D'EAU

Le manque de précipitations et les fortes chaleurs constatées dans le monde depuis quelques années entraînent de nombreuses initiatives départementales d'économie d'eau et des risques élevés (incendie, qualité de l'eau, biodiversité...). Pendant les périodes estivales, de nombreux sites de production du Groupe OENEO sont concernés par la sécheresse, notamment en Californie et en régions françaises.

Avec plus de 50 départements français en alerte et une sécheresse historique en Californie, l'année 2016 a été violente en chaleur :

- déficit de 83 % de précipitations sur le mois de juillet en France par rapport à la moyenne saisonnière ;
- pas de neige au 1^{er} avril à 2 000 mètres dans les montagnes de la Sierra Nevada (CA), une première en 75 ans.

⁽¹⁾ Entrée dans le moulin qui sert à broyer le liège. Cette mesure se fait à un taux d'humidité constant de 12 % : le liège livré présentant une humidité très variable selon son origine et la saison, les pesées sont corrigées de leur facteur d'humidité.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

DIVISION ÉLEVAGE (En m³)

DIVISION BOUCHAGE (En m³)

(Eaux de deux forages non comptabilisées en 2015) Préparation du vieillissement du bois de chêne
Contrôle qualité Usage domestique
 Eaux de process

DE 2015 À 2016 (intégration de Piedade) +4% à périmètre constant Bouillage du liège Opérations de lavage des bouchons

• Usage domestique

CHAGNY	† 21 % : modification de méthode de nettoyage de la cuve Aquaflex
MERPINS	↓8 % eau de forage (non comptabilisée en 2015) et ↓ 6 % eau de réseau
SAMBOIS	Eau de forage non diffusée en 2015, malgré deux forages existants, pas de comparaison possible ; 1 3 % eau de réseau
\$\text{\$\}\$}}\$}\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\}}\$}}}\$}\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\}}}}\$}\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\}}}}\$}\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\}\$}}}\$}\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\}}}}\$}\$\text{\$\text	
BOISÉ	† 151 %. En 2016, fuite + importants travaux toute l'année + nouveau process de production plus consommateur
VIVELYS	Les consommations d'eau sont celles des bureaux et de la cave expérimentale qui est louée
DIAM FRANCE	↓ 45 % : en 2015, des travaux sur le réseau incendie
MYTIK	† 208 % : vidange complète de la cuve incendie périodique
DIAMANT TECHNOLOGIE	1 89 % : plus de surfaces arrosées et une fuite décelée mais traitée à ce jour
DIAM CORCHOS	1 %Variation non significative
PIEDADE / PIETEC / SA SOBRINHO	Pas de comparaison à N-I. La quantité d'eau des forages est une quantité estimée (estimation sur la base des quantités utilisées dans les chaudières et pour le lavage chaque jour), le site de Pietec représenterait plus de 74 % de la consommation d'eau issue des forages du groupe Piedade. Une hausse de la consommation de l'eau de réseau sur certains mois est à noter









Nos engagements environnementaux



3.3.10 **LES REJETS**

Animée par la volonté de développer son activité de manière prospère par un impact amoindri sur l'environnement, la surveillance des rejets demeure un pilier essentiel de la démarche environnementale du Groupe. Les divisions investissent continuellement afin d'apporter des améliorations à leurs outils de production, leur permettant à la fois de respecter les normes

en vigueur, d'anticiper de nouvelles réglementations et d'améliorer la sécurité environnementale. La sensibilisation et la formation des salariés ainsi que des tests de situation d'urgence réguliers permettent de progresser dans la maîtrise des risques sur les différents sites.

EAU (I)

Sites	Sources de pollution	Surveillance et contrôle
SEGUIN MOREAU	 Eaux d'arrosage des merrains issus d'un forage (rejoint une rivière, le Né.) Eaux de process et eaux domestiques collectées par le réseau d'eaux usées interne du site puis rejetées au réseau communal Eau pour la production des fûts et grands contenants (échaudage et mise en eau) 	négociation avec le prestataire VEOLIA pour formaliser l'autorisation de rejet de ces eaux. Pour ce faire réalisation de deux campagnes de caractérisation
STAB	Eau d'arrosage des grumes issue d'un forage	-
SITE DE CHAGNY	 Eaux usées liées aux utilisations de type sanitaire et à la production des fûts (échaudage et cintrage Aquaflex) 	
BOISÉ FRANCE	 Eaux de process (chargée en tanins): rejetées en station d'épuration via un système qui permet de répartir les rejets sur 24 h afin de participer au meilleur fonctionnement de la station d'épuration de la ville. Nous suivons régulièrement en interne le pH et la température des rejets. Dernier bilan en décembre 2016 (4 400 m³) 	
SVA	 Eaux du bouillage du liège stockées et transportées vers une station d'épuration dédiée aux effluents de l'industrie du liège Eaux sanitaires et de nettoyages rejetées dans le réseau municipal 	spécialisée – pas de contrôle interne (remise en état de la récupération des eaux usées sur le bouilleur
DIAM FRANCE CÉRÊT	 Eaux sanitaires et de lavage des bouchons rejetées dans le réseau municipal (convention de rejet) 	► Tous les 3 ans (avril 2016)

⁽¹⁾ Les impacts liés aux rejets dans l'eau sont limités par rapport aux activités du Groupe, de plus les surveillances légales sont faibles.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

AIR (I)

	Sources de pollution	Surveillance et contrôle
SEGUIN MOREAU	 Site de Merpins : chaudière biomasse Tous les sites : rejets de poussières issus de la chauffe du bois Merpins & Chagny : fumées de chauffe Rejets de poussières issus des cyclo-filtres 	 Un contrôle des rejets a été fait à sa mise en service (1 à 2 fois/an) et les émissions polluantes sont conformes aux engagements du constructeur de chaudière biomasse soit un niveau de poussières < 150 mg/m³ (88,7 mg/nM³ à 11%O₂) Rendement chaudière: 91% Canalisés et évacués à des hauteurs de 15 m. Pas d'émissions dans l'atmosphère de fumées épaisses ou toxiques Montant investi: 6 800 €
BOISÉ FRANCE	• Fumées de cheminée	-
DIAM FRANCE CÉRÊT	Chaudière industrielleTours aéro-réfrigérantes	➤ Tous les 3 ans (janv. 2015) ➤ Tous les ans (2015)
DIAM CORCHOS	Chaudière industrielle (biomasse/gaz)	 OUI - Auto-contrôle annuel Contrôle réglementaire tous les 5 ans
DIAM TECHNOLOGIE	Chaudière industrielle (gaz)	 OUI – Auto-contrôle annuel Contrôle réglementaire tous les 5 ans (Changement des échangeurs de CO₂ de DIAMANT 2 pour limiter les fuites : 150 000 €)

⁽¹⁾ Les impacts liés aux rejets dans l'air sont limités par rapport aux activités du Groupe, de plus les surveillances légales sont faibles. Les chaudières représentent la principale source de rejet.

BRUIT (1)

	Sources de pollution	Surveillance et contrôle
SEGUIN MOREAU	• Machines	▶ Tous les 5 ans – Montant investi : 1 325 €
BOISÉ FRANCE	• Installation, broyeur (installation locale anti-bruit en 2016)	► Annuel
STAB		► Annuel
SITES DIAM	Fonctionnement usine	Site de cerét, étude acoustique tous les 3 ans (déc 2016, Isolation phonique de DIAMANT3 : 400 000 €). Isolation phonique sur SVA

⁽¹⁾ Des mesures ont été réalisées par l'APAVE en mars 2015 afin de mesurer le niveau de bruit sur l'environnement. Les mesures de bruit effectuées dans l'environnement ont montré que les bruits émis du côté de la Zone à émergence réglementée (côté lotissement) par les installations ne respectaient pas les critères définis. Le broyeur, placé à l'extérieur de l'usine, qui fonctionne en moyenne une fois par semaine, générait un bruit trop important. Des travaux sont en cours d'exécution pour déplacer le broyeur dans un local spécifique isolé. Ces travaux seront terminés en mars 2016. Les mesures de bruits via l'APAVE seront réalisées à ce moment-là.







Nos engagements environnementaux



DÉCHETS

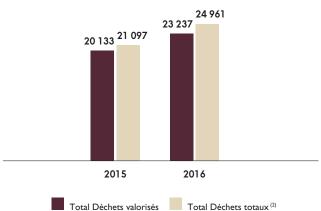
	Sources de pollution	Surveillance et contrôle
SEGUIN MOREAU	 Chutes, copeaux, particules de bois Déchets dangereux : déchets souillés (0.58 t en 2016 contre 0.56 t en 2015: pots de peinture vides, vernis) 	► Annuel
VIVELYS	 Rejets du laboratoire (Contrat avec Chimirec pour le traitement du formol et des contenants) Verre (bouteilles pour les dégustations qui sont triées et jetées dans le container à verre, environ 7 000 bouteilles) 	-
BOISÉ FRANCE	 Particules de bois (déchets de broyage, poussières issues de l'aspiration dans l'usine) Déchets classiques triés en 3 catégories, pris en charge par la société CLTDI (St Avit, 40) soit 6.1 t en 2016 	-
SVA / DIAM FRANCE CÉRÊT / CUMIÈRES	 Déchets contenant du liège: fraction lourde sortie moulin (« terres » : en fait combustibles), nettoyage des mouleuses, bouchons non conformes Déchets non dangereux: emballages cartons, bâches plastiques, bigbag usagés, palettes, déchets de nettoyage des locaux, déchets de maintenance/travaux: métaux, bois Déchets de bureaux: papiers Déchets dangereux: huiles minérales, chiffons souillés, aérosols, déchets électriques et électroniques, batteries, emballages souillés de produits, déchets de laboratoire. 	► Suivi continu

3.3.11 GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS (1)

94% DES DÉCHETS DU GROUPE ont été valorisés soit 23237† DE DÉCHETS

À périmètre constant (hors sites portugais), le Groupe maintient son taux de valorisation de 95 % en 2016 bien qu'une hausse des déchets totaux de près de 7 % soit constatée.

ÉVOLUTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS (En tonnes)



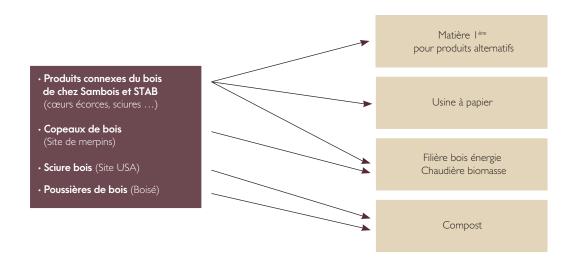
Ce résultat est obtenu grâce à la vigilance quotidienne des opérateurs, la créativité des responsables et la mise en place de partenariats stratégiques. L'ensemble des sites du Groupe utilise le principe des 3R : réutiliser / recycler / réduire.

- (1) Cet indicateur exclut les données du site Chagny (Seguin Moreau).
- (2) Inclut les déchets dangereux.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Nos engagements environnementaux

DIVISION ÉLEVAGE

98% DES DÉCHETS ont été valorisés soit 14 861 (1) † DE DÉCHETS



La tonnellerie Seguin Moreau intègre près de 70 % la fabrication de sa matière première (chêne français) sur ces deux sites de production de merrain. Cette fabrication génère 10 000 tonnes par an de produits connexes bois qui sont les plus gros déchets du Groupe. Les copeaux de bois, brûlés par la chaudière biomasse et donc réutilisés en interne, ne sont pas comptabilisés.

Afin de valoriser au mieux ces produits, Seguin Moreau a mis en place un projet tuteuré avec l'IÚT de La Rochelle dont la mission confiée aux élèves consistera à faire une étude de marché sur la filière récupération bois. Ce projet débutera courant 2017.

Les autres déchets sont traités soit par les systèmes communaux (STAB et Sambois) ou repris par des opérateurs puis valorisés au mieux selon les filières (fers neufs / inox / archives / emballages commerciaux / verre / DEEE / bois brut / ferrailles par Véolia pour Merpins, le verre par Nicollin pour Vivelys). Seguin Moreau recycle des fûts déjà utilisés. Boisé France a mis en concurrence des prestataires de déchets (DIB carton plastique) pour activer leurs recyclages en 2017. Seguin Moreau réutilise les emballages clients non abîmés. Vivelys revalorise son vin utilisé dans le cadre des essais (environ 100 hl).

(3) ENGAGEMENT

Amélioration du recyclage papier & bouteilles plastiques chez Seguin Moreau

(1) Les données américaines sont des données estimées : 617 t de déchets totaux et 497 t de déchets valorisés.











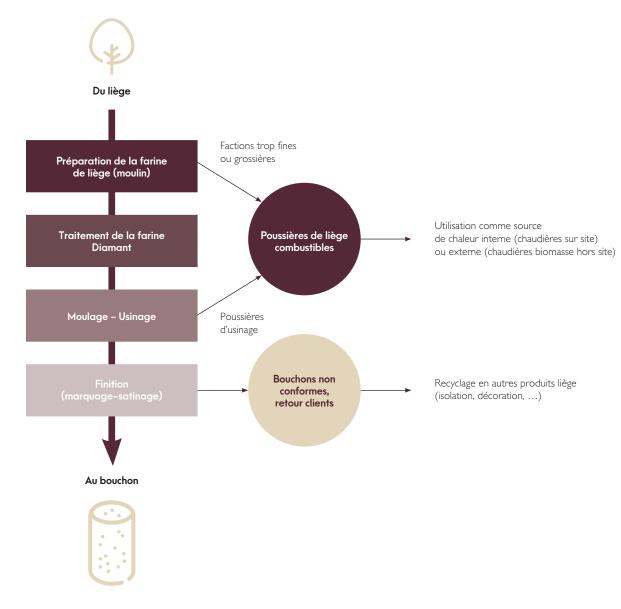
Nos engagements environnementaux



DIVISION BOUCHAGE

87% DES DÉCHETS ont été valorisés soit **8 376 †** DE DÉCHETS

À périmètre constant (hors sites portugais), **89** % des déchets ont été valorisés en 2016 (6 622 t de déchets valorisés / 7 420 t de déchets totaux), contre 92 % en 2015 (5 840 t de déchets valorisés / 6 382 t de déchets totaux).



Le principal sous-produit de l'activité de Diam correspond aux poussières de liège qui sont valorisées sur site (non comptabilisées dans le graphe ci-dessus) : leur combustion en chaudière permet de produire de la chaleur pour les procédés sur le site de San Vicente (environ 9 000 t de poussières ainsi employées) ou pour le chauffage des bâtiments sur le site de Céret (environ 1 000 t). Le site espagnol dispose de plus de poussières de liège que nécessaire pour couvrir les besoins en chaleur de son site. Aussi, il a été étudié la possibilité de fabriquer des pellets (briquettes

compactées) avec cette poussière pour pouvoir la stocker et l'utiliser en décalé par rapport à leur production ou la vendre à des utilisateurs externes. Des essais auront lieu en 2017. Sur Céret, des essais de combustion de la poussière d'usinage ont été conduits sur la chaudière biomasse du site papetier d'Arjowiggins à Arles/Tech, afin de les évacuer sur ce site plutôt que de les brûler sur place (chaudière surdimensionnée, pas d'utilisation de la chaleur hors chauffage des locaux). Des essais en conditions industrielles sont prévus courant de l'année 2017.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociétaux

Les déchets évacués vers des filières de traitement externes comprennent les terres issues du broyage du liège, les poussières agglomérées et les autres déchets (bouchons non conformes, emballages, déchets de maintenance, ...). La production globale de déchets de la division est de 7 420 tonnes, dont 85 % de déchets contenant du liège. La génération de déchets est principalement influencée par l'accroissement de l'activité de Diam, surtout sur l'étape de broyage du liège brut réalisé sur San Vicente (fraction valorisée en compostage).

À l'échelle de Diam Bouchage, le tri à la source et l'utilisation de filières de valorisation permettent d'atteindre un taux de valorisation important (89 %). Par rapport aux années précédentes, la très légère baisse observée s'explique principalement par le défaut du circuit de valorisation par compostage des sciures de liège produites sur Céret, qui ne peut plus subvenir depuis 2016 aux besoins du site. Une filière alternative est en cours de développement.

D'une façon générale, les sites mettent en place de nouveaux dispositifs de tri et des actions d'information auprès des salariés. À titre d'exemple, le tri du papier de bureau et des gobelets plastiques a été mis en place sur Céret début 2017 avec l'entreprise adaptée ELISE, conduisant au recyclage de plus de

600 kg de déchets en deux mois. Un partenariat avec un atelier pour personnes handicapées (Diakonie Kork) en Allemagne a été engagé pour recycler les bouchons usagés.

Diam poursuit également ses efforts pour la ré-utilisation des big-bag, qui sont contrôlés par un ESAT à proximité du site de Céret et renvoyés sur le site espagnol, cette prestation est en place depuis 2010. Cependant, après plusieurs rotations, les big bag abîmés sont écartés lors du contrôle. Depuis octobre 2016, l'ESAT effectue des opérations de réparation pour permettre un prolongement de leur durée de vie.

Pour le groupe Piedade, l'agglomération du liège de qualité donne naissance à de nouveaux bouchons. Le liège récolté qui ne répond pas aux caractéristiques spécifiques restrictives pour la fabrication de bouchons et les sous-produits sont automatiquement acheminés vers l'industrie des agglomérés.

BEST PRACTICE

Depuis 2017 tri complet des papiers sur site de Céret & engagement étendu aux autres sites

3.4 LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

3.4.1 OENEO, CONTRIBUTEUR DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Historiquement implantées dans les provinces et les régions françaises (Charente, Pyrénées Orientales et Champagne), de nombreuses sociétés du Groupe permettent le maintien et le développement de nombreux emplois. À l'international, OENEO est volontairement situé près des zones de production et/ou d'approvisionnement, et permet également d'assurer le dynamisme de l'activité économique de ces régions.

La division Bouchage possède des sites industriels majeurs, implantés au cœur des régions productrices de liège : Diam Bouchage possède l'usine de production de bouchons la plus importante du pays et est un employeur reconnu du Vallespir et du département. Quant au rachat du groupe Piedade, il a permis le maintien de près de 265 emplois.

Le Groupe engage sa responsabilité sociétale en favorisant localement l'accès à l'emploi de personnes en situation de précarité. De plus, avec le programme « Earth Friendly », la compagnie Seguin Moreau soutient la création d'emplois locaux dans les communautés fortement désavantagées d'Afrique du Sud.

W BEST PRACTICE

Mise en place de contrats a durée indéterminée pour les intérimaires chez Diam & Seguin Moreau

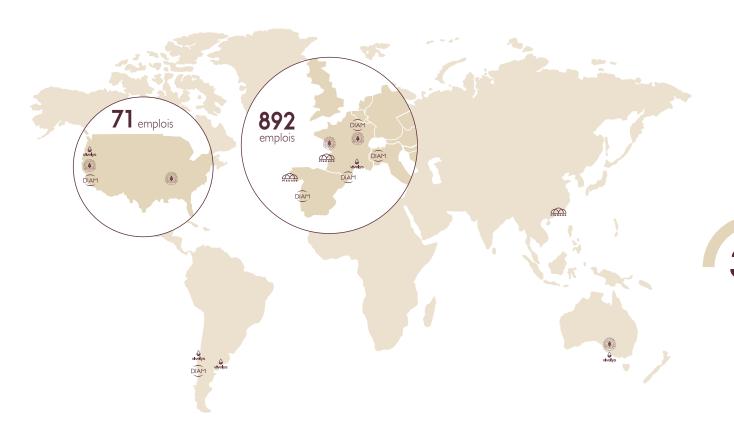
136 EMBAUCHES dont 46% EN CDI











Fortement impliqué dans le tissu économique local, le Groupe s'investit au travers de nombreuses associations, écoles et universités, partenariats (American Society of Enology and Viticulture / Partenariat Fruition Science...) et sponsorise de nombreuses activités sportives (ex : Club de Rugby, Club de Hand...). La division Bouchage a également participé à la création de filières scolaires spécialisées dans le secteur du liège.

Depuis 2012, Diam Bouchage, est engagée en faveur du liège français pour maintenir et développer cette filière au cœur des régions. Précurseur, le bouchonnier œuvre aux côtés des liégeurs pour offrir aux vignerons des bouchons issus des forêts de chêne-liège de leur propre terroir. Diam Bouchage a initié cette démarche dans les Pyrénées-Orientales, région qui accueille son siège basé à Céret dans le Roussillon. Un premier partenariat a été noué avec l'Institut méditerranéen du liège, en 2012, puis en Provence l'année suivante, avec l'association des Subéraies Varoises et tout récemment en Corse. Avec 350 tonnes achetées en France ces 3 dernières années dans le Roussillon et la Provence, Diam est le premier bouchonnier acheteur de liège

dans ces régions et sans doute en France, où le chêne-liège se répartit sur une surface comprise entre 50 et 100.000 hectares. En l'espace de 4 ans, Diam a multiplié par 20 ses achats de liège dans les régions françaises, soutenant ainsi l'ensemble de la filière de liège. En proposant à ses clients des bouchons fabriqués à partir de liège exclusivement récolté en France, Diam Bouchage confirme un engagement durable vertueux.

Les deux divisions gèrent localement leurs propres actions, au travers desquelles le Groupe traduit son intérêt envers les populations locales : sans avantage économique direct pour l'entreprise, ces actions contribuent au rayonnement régional des deux divisions par le partage et le rapprochement.

⊘ zoom

OENEO mécène bâtisseur privilège de la cité du vin de Bordeaux

263 K€ (†13 %) ACCORDÉS PAR LE GROUPE aux différents organismes en 2016

89

3.4.2 GESTION RESPONSABLE DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

40% DE FOURNISSEURS HISTORIQUES (1) et 60% DE FOURNISSEURS INTÉGRÉS (2)

Avec 292 fournisseurs de matières premières (hors Piedade) à fin décembre 2016, le Groupe est attentif à mettre en avant des pratiques commerciales responsables. Concentré sur des exigences de qualité certaine et des pratiques responsables, le Groupe est amené à faire évoluer ses fournisseurs vers la qualité et la constance de leur matière première. Si besoin et en ultime recours, des décisions de déréférencement sont prises afin de maintenir le cap centré sur la qualité. Les fournisseurs se séparent en deux catégories :

• les fournisseurs de production : matières premières, et autres biens indissociables à la production du produit (pièces détachées, cercles, liant, microsphère...)

DIVISION ÉLEVAGE : Afin d'aller plus loin et de promouvoir le label PEFC, Seguin Moreau a aidé certains petits fournisseurs à intégrer la responsabilité sociale et environnementale dans leur chaîne d'approvisionnement. Cet accompagnement s'est traduit par la communication des informations nécessaires, une mise à disposition de cahier des charges PEFC et une mise en contact avec un organisme certificateur. Pour accroître

et sécuriser de manière optimale ses approvisionnements en matière première, la division Élevage s'est dotée d'une merranderie intégrée supplémentaire fin 2014.

DIVISION BOUCHAGE (environ 24 fournisseurs stratégiques): Les relations avec les fournisseurs sont orientées « collaboratives » par la mise en place de contrat d'achat sur plusieurs années qui garantissent un niveau de volume d'achats et une stabilité des conditions dans le temps et le respect scrupuleux des échéances de paiement, voire des paiements immédiats à la livraison;

• les fournisseurs hors production : fournitures emballages, bureautique, nettoyage... Pour ces achats, le Groupe se fie aux labels produits, le cas échéant.

LA SOUS-TRAITANCE

Le transport représente le plus gros poste de sous-traitance pour les deux divisions.

Division Élevage (3)

Ce tableau reprend l'ensemble des activités sous-traitées du Groupe Seguin Moreau :

Type prestation		% du CA ⁽⁴⁾
Ateliers protégés	Emballage, conditionnement, assemblage Façonnage de staves	0,07 0,03
Autres partenaires	Emballage, conditionnement, assemblage Façonnage de staves	0,81 0,03
Transport (fûts, produits œnologiques (achat et vente), grands contenants, merrains, plots)	1,08
Autres (sites Merpins et Chagny : sécur	ité des sites, entretient des locaux et espaces verts)	0,18

Division Bouchage

Groupe Diam : le transport et l'assemblage représentent les deux postes sous-traités les plus importants. Sur les sites de production de San Vicente, Céret et Champagne :

- transport des produits par des entreprises partenaires (les entreprises sont sélectionnées par appel d'offres, dont le critère principal est le rapport qualité/prix);
- assemblage de têtes sur les bouchons ALTOP par des prestataires proches de nos clients, c'est-à-dire à Cognac, Porto et Jerez de la Frontera.

D'autres postes à mesure moindre, sont sous-traités tels que la gestion des vêtements de travail (fourniture et nettoyage hebdomadaire), le nettoyage des ateliers, l'entretien des extérieurs d'usines et le nettoyage des Big Bag, la surveillance de l'entrée des sites (agent de sécurité 24 h et 7 j/7), la prestation de maintenance des utilités (groupe froids, compresseurs d'air, etc.) et le suivi des équipements de sécurité (extincteurs, exutoires de désenfumage, etc.).

- (1) Fournisseurs historiques : courant d'affaires de plus de 3 ans.
- (2) Fournisseurs intégrés : dont la première livraison a eu lieu il y a moins de 3 ans.
- (3) Cet indicateur exclut les données de Vivelys, données non disponibles. Aucune activité de sous-traitance n'a été recensée sur le site de Boisé France.
- (4) En % du CA Seguin Moreau 2016/2017.











Type prestation	% du CA ⁽¹⁾
Contrats de sous-traitance industrielle	0,7
Contrats de transports pour expédier nos bouchons vers le client :	3,1
Transports pour acheminer les matières premières vers les sites de production	0,9
Surveillance de nos sites industriels	0,1

⁽¹⁾ En % du CA Diam Bouchage 2016/2017.

La sous-traitance du groupe Piedade représente 29 % du CA global. L'assemblage des bouchons NAT et TEC, ainsi que les rondelles sont les postes les plus sous-traités. L'emballage, la finition, le gardiennage, le transport, le nettoyage sont également des postes sous-traités.

3.4.3 DES ENGAGEMENTS ENVERS LES CLIENTS

DES VALEURS GROUPE AXÉES CLIENT

Avec une vingtaine d'implantations et des ventes dans plus de 60 pays, l'aspiration à l'excellence porte chaque jour le Groupe et s'applique à l'ensemble de nos activités: Unique communauté d'experts visionnaires, OENEO a pour mission d'offrir aux différents acteurs de la filière viticole les instruments innovants, les conseils personnalisés et les itinéraires performants pour

élaborer, élever, préserver et magnifier le vin ou les spiritueux qu'ils désirent. Ainsi, être à l'écoute de nos clients dans une relation de partage, d'échange et de transparence est une priorité. Toujours plus exigeant, OENEO s'engage à leur offrir une satisfaction qui va au-delà de leurs attentes, animée par une vison clairement définie.

ENGAGEMENT AGILE

FIERTÉ D'APPARTENANCE - TRANSVERSALITÉ INSPIRÉE DES MÉTIERS -SOUTIEN FIABLE ET SOLIDAIRE

L'engagement agile se traduit par une forte réactivité pour répondre aux urgences des clients et des situations. « Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » résume le niveau d'implication d'OENEO. Ainsi, le Groupe a construit des liens équitables et loyaux de long terme avec ses clients qui réciproquement, lui accorde leur confiance en devenant partenaire.

EXPERTISE PERSONNALISÉE

L'EXIGENCE ATTENTIONNÉE - LE « SUR-MESURE », PASSIONNÉMENT - LA TRANSMISSION PAR LE PARTAGE

Avec la mise en place de solutions personnalisées et haut de gamme pour chaque client en fonction de ses besoins, ses attentes, ses contraintes, et son budget dans l'unique but de restituer l'émotion de son vin, on parle chez OENEO de production « sur-mesure ». OENEO partage ses savoir-faire et ses technologies, et renforce ainsi l'expertise du client en le rendant plus performant. Quant au vigneron, il communique ses connaissances au Groupe, nous rendant plus pertinent et efficace.

INNOVATION ÉCLAIRÉE —

RESTER PRÉCURSEUR ET LÉGITIME - ANTICIPATION PERTINENTE - CONQUÊTE RESPECTUEUSE

Visionnaire et précurseur sur la technologie avec des services R&D très performants, OENEO guide les clients avec un savoir-faire innovant et les aide à relever les défis que soulève le vin. Le Groupe assure jour après jour une veille technologique sur les attentes des consommateurs.

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Les engagements sociétaux

Différentes actions sont menées au sein du Groupe afin de piloter la satisfaction clients Chez Seguin Moreau, un bilan de campagne annuel se fait généralement après la campagne de l'hémisphère Nord. Les commerciaux remontent aux équipes opérationnelles les dysfonctionnements observés dans le service au client et des plans d'action sont mis en place pour le futur.

Chez Boisé France, l'évaluation de la satisfaction client se fait sur la base du contact avec les consultants et/ou le Directeur Commercial. La mise en place de fiche de réclamation client est un levier d'amélioration en cours de réalisation.

Des enquêtes de satisfaction clients sont menées chez Diam (tous les deux ans) et chez Piedade. Pilotées par le service client, elles sont analysées et laissent place à des mesures correctives.



Q DISTINCTION

SEGUIN MOREAU NAPA COOPERAGE NOMMÉE « BEST BARREL SUPPLIER »

4e année consécutive par Vineyard & Winery Management Magazine. Seguin Moreau Napa Cooperage a été nommée pour la première fois comme le meilleur fournisseur de bois pour l'œnologie sur le marché américain.

LA RECHERCHE & LE DÉVELOPPEMENT

	Innovation	Moyen de recherche / Partenaire
a vivelys	Vivelys : innovation technique (cœur de métier). Boisé : innovation produit. 2016 : partenariat avec la startup M-Cador, spécialisée dans l'analyse d'images et la détection visuelle, Le projet collaboratif avec M-Cador a permis d'initier le développement d'une solution unique répondant à un enjeu majeur: la mesure anticipée des rendements viticoles.	Laboratoires de recherches publics, centres de soutien à l'innovation (Qualiméditéranée, le mas numérique, INRA).
S Now Work	2016 : nouveaux fûts gamme icône (Synergie/Finesse). Axe d'innovation principal : création produits/services + ajustement composition de produits existants + compréhension des phénomènes cenologiques.	Laboratoire de la tonnellerie, pôles universitaires dont l'Institut des sciences de la vigne et du vin (Bordeaux), et l'Institut universitaire de la vigne et du vin (Dijon). Clients partenaires répartis sur l'ensemble du globe sur des programmes de recherche appliquée en chai.
PIEDADE	Bouchons en liège provenant de l'agriculture biologique, lavage et traitement spécifique.	Laboratoires internes équipés de la meilleure technologie, partenariats tripartites associant entreprises, universités et clients.
DIAM	Labélisée entreprise innovante (Label BPI France). Réputée pour son procédé unique Diamant® qui permet d'extraire les molécules de TCA (goût de bouchon). 2017: Origine® by Diam: bouchon fabriqué à base de liège, d'émulsion de cire d'abeilles et de polyols 100 % végétaux.	Entreprises, clients, organismes publics

LA SÉCURITÉ DU CONSOMMATEUR

Juge premier et intransigeant de la qualité des produits, le Groupe doit assurer la protection des clients et des consommateurs. Destiné à être en contact avec les denrées alimentaires, OENEO a dû mettre en place des méthodes et des certifications tout au long de la chaîne de production pour ne transiger sur aucun détail:

© zoom

MÉTHODE HACCP & ISO 22000

Méthode HACCP : système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments. Basée sur 7 principes, la mise en place de l'HACCP se fait en suivant une séquence logique de 12 étapes, dont l'analyse des dangers et la détermination des points critiques pour leur maîtrise.

ISO 22000 : définit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des denrées alimentaires dont la conformité à la norme peut être certifiée. Elle explique les moyens qu'un organisme doit mettre en œuvre pour démontrer son aptitude à maîtriser les dangers liés à cette sécurité afin de garantir que toute denrée alimentaire est sûre.









Les engagements sociétaux



Division Élevage (1)

Des grumes aux fûts, Seguin Moreau a mis en place un système de traçabilité précis et performant : tous les entrants et les paramètres de fabrication sont identifiés et tracés. Chaque fût est identifié par un code unique, qui permet de tracer les résultats des contrôles qualité et les caractéristiques des matières premières dont il est composé : essence de chêne, grain, épaisseur, origine géographique entre autres. Les mesures de maîtrise de risques alimentaires, mises en place dans le cadre de la démarche HACCP (système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments), ont été complétées par la mise en œuvre d'un Système de Management de la Qualité et de la Sécurité Alimentaire, déployé sur tous les sites de fabrication, et certifié conforme selon la norme ISO 22000 par la société Bureau Veritas depuis 2007.

Bien qu'ils n'en aient pas l'obligation légale, les sites américains de la division Élevage ont eux aussi intégré la méthode HACCP afin de garantir les mêmes critères de qualité et sécurité à leurs clients. Certifiés jusqu'en 2011, les sites américains ont décidé que le système était suffisamment mature et intégré dans les procédures de production pour continuer à l'utiliser sans être certifiés.

Le système de management de la sécurité alimentaire, mis en œuvre selon la norme ISO 22000 intègre l'analyse et la maîtrise des risques pour la santé du consommateur final, liés à l'utilisation des fûts et cuves en bois (hors alternatifs et occasions). Seguin Moreau a décidé d'ajouter la lutte contre les défauts organoleptiques du vin ayant pour origine les composés organohalogénés, plus connu sous le nom de goût de moisi ou goût de bouchon (TCA).

L'objectif est de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la mise en place d'un contrôle qualité relatif aux risques organo-halogénés de la réception des bois sur le parc (contrôles statistiques), au contrôle des autres entrants jusqu'au contrôle du produit final pour garantir la satisfaction des clients. De plus, les fournisseurs de merrains, de bondes ou autres produits ont souscrit à un cahier des charges très strict qui les oblige à s'engager annuellement sur la traçabilité des marchandises.

Boisé conçoit et produit des bois pour l'œnologie depuis 1996 sur un site unique, basé dans le Sud -Ouest de la France. Boisé maîtrise la totalité de la conception et de la fabrication : sélection et maturation des bois (parc de 10 000 m³ de bois), chauffe, R&D et contrôle qualité analytiques sur toute la chaîne de production (process et produits). La méthode HACCP en place et suivie depuis 2011. La certification ISO 22000 est prévue pour le 1er semestre 2017.

Division Bouchage

L'orientation qualité est de plus en plus marquée dans l'orientation des achats de matières premières par une sélection des lots de plus en plus en amont de la filière sur la base de critères qualité (rendement, absence de corps étrangers...), un suivi annuel et également par un contrôle et prélèvement qualité sur chaque camion réceptionné (environ 3 000 camions de liège/an)

Diam Bouchage

L'ensemble des composants des produits Diam répond à toutes les normes de qualité et de sécurité alimentaire européennes et américaines (FDA) (conformité contact alimentaire pour vins tranquilles et vins effervescents / analyses de migrations globales et spécifiques par type de bouchon / CECA : aptitude au contact alimentaire Champagne / le certificat sanitaire pour l'Espagne).

Les usines produisant les produits Diam (Céret, Cumières, Diam Corchos) sont certifiées ISO 22000 et FSSC 22000, et répondent aux standards des normes d'hygiène HACCP.

Dans le cadre de la norme ISO 22000 et sur l'amélioration de respect des exigences de veille réglementaire en matière de santé et sécurité des consommateurs, la division Bouchage a recruté une personne dédiée spécialement à la veille réglementaire et à la conformité des prestataires/clients vis-à-vis des standards qualité des produits de Diam.

Pour répondre pleinement aux attentes des clients, les exigences du Groupe sont menées via la politique QSAE. Diam s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette politique, au déploiement des objectifs et à l'amélioration continue de nos systèmes de management qualité, sécurité et environnemental. La société s'engage à promouvoir, animer, et développer la politique de façon efficace au sein des usines et demande au personnel de s'impliquer quotidiennement dans cette démarche.

Piedade

La qualité est garantie à tous les niveaux des processus de fabrication, conformément aux normes internationales de référence établies pour le secteur. En parallèle, le produit est soumis à un rigoureux contrôle qualité afin de s'assurer qu'il répond aux exigences spécifiques du client et de garantir sa fonctionnalité pour le bouchage, la conservation et le vieillissement du vin. Les entreprises du groupe Piedade ont réalisé d'importants investissements dans le domaine de la qualité et sont aujourd'hui certifiées selon les normes ISO 9001:2008 / ISO 22000 (Pietec Cortiças SA) / Systecode (SYSTECODEPREMIUM).

(1) Le site français Seguin Moreau étant certifié, elle fait appliquer à sa filiale USA les mêmes exigences que pour elle.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le Groupe OENEO répond à l'obligation de la loi « Grenelle II », qui oblige les entreprises cotées à appliquer l'article 225 : « communiquer les informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités ainsi que ses engagements sociétaux en faveur du développement durable ». La note méthodologique suivante apporte des précisions sur la mise en place du reporting RSE au

sein du Groupe. Elle est rédigée dans un but de transparence visà-vis des informations communiquées mais aussi pour apporter une meilleure compréhension des données aux lecteurs.

Le reporting RSE est établi sous la direction du Directeur Administratif et Financier, avec l'assistance d'une personne chargée de mission RSE.

3.5.1 LA COLLECTE DES INFORMATIONS

Le protocole de reporting est le document qui présente les définitions et les méthodes utilisées pour le calcul de chaque indicateur. Destiné aux contributeurs du reporting RSE, il n'a pas vocation à être public.

Les informations publiées dans ce présent rapport sont principalement issues des systèmes d'information respectifs à chaque division et à chaque service (RH et environnement). Des matrices personnalisées et commentées (tableurs excel) regroupant l'ensemble des tableaux quantitatifs nécessaires à l'élaboration du reporting sont remplies annuellement, puis remontées à la personne en charge de la consolidation et de la rédaction du rapport.

Après réception de l'ensemble des données, la personne en charge vérifie, consolide et saisie les données dans un tableur Excel qui regroupe l'ensemble des données du Groupe.

Une enquête par questionnaires ciblés est réalisée annuellement auprès des contributeurs pour collecter les informations qualitatives les plus pertinentes présentées dans le rapport.

Nous avons pour projet de modifier ce fonctionnement afin de le rendre plus mécanique. Les personnes en charge du reporting RSE ont commencé un travail, en collaboration avec la direction financière, pour intégrer les indicateurs extrafinanciers au système de consolidation financière. L'objectif de ce projet est de faciliter la remontée des informations, de réduire la marge d'erreur possible dans la retranscription des données et d'automatiser des contrôles de cohérence.

PÉRIODE DE CONSOLIDATION 3.5.2

L'année civile est la période retenue pour le reporting RSE, soit du 1er janvier au 31 décembre. Cette dernière ne coïncide pas avec l'exercice fiscal du Groupe, qui est du le avril au 31 mars, mais ce choix, fait pour des raisons d'organisation interne, n'affecte aucunement la pertinence des données.

VÉRIFICATION DU REPORTING 3.5.3

Le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes du Groupe OENEO, a été mandaté pour attester de la présence des informations telles que listées dans l'article R. 225-105-1 du Code de commerce et émettre un avis motivé sur la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans ce rapport et sur les explications relatives à l'absence de certaines informations en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce. Son rapport est présenté en annexe au présent rapport de gestion.







3.5.4 PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

La liste des entités juridiques incluses dans le reporting RSE est présentée dans l'organigramme ci-dessous :



DIVISION BOUCHAGE

DIVISION ELEVAGE

Filiales et – ou sites inclus dans le reporting RSE



Diam Bouchage (France) Production, finition & vente de bouchons

Diam France (France) Production, finition & vente de bouchons

Mytik Diam (France) Production, finition & vente de bouchons champagne

Diam Closures USA (USA) Bureau de représentation

Diam Corchos SA (Espagne) Production & vente bouchons & négoce bouchons

Diamant Technologie (Espagne) Sous-traitance farine de liège



Piedade (Portugal) Production et distribution de bouchons

Pietec (Portugal) Production et distribution de bouchons

SA & Sobrinho (Portugal) Approvisionnement et stockage du liège

Piedade Corcho (Espagne) Approvisionnement et stockage du liège

Piedade France (France) Distribution : 5 employés



Seguin Moreau & Cie (France)
Production, vente & négoce fûts...

Seguin Moreau Napa Cooperage (USA) Production, usinage, vente & négoce fûts

Sambois (France) Production (Merranderie)

STAB (France) Production (Merranderie)



Vivelys (France) Conseil et vente de solutions innovantes au service du vin

Vivelys Chile SA (Chili) Conseil et vente de solutions innovantes au service du vin

Vivelys SAS (USA)
Conseil et vente de solutions innovantes au service du vin

Vivelys Argentina (USA) Conseil et vente de solutions innovantes au service du vin

Boisé France (France) Production & vente de copeaux

Filiales et – ou sites exclus dans le reporting RSE



Sabate South Africa (Afrique du Sud)

Inactif : 0 employé

Diam Sugheri (Italie) Finition & vente bouchons : 3 employés

Diam Closures PTY LTD (Australie) Inactif : 0 employé

Ind OENEO Sudamericana (Chili) Finition & vente bouchons : 1 employé



Oeneo Australasia (Australie) Distribution fûts, tonneaux : 4 employés

Le périmètre du reporting RSE se rapproche le plus possible du périmètre des comptes consolidés. Le périmètre social représente 95 % de l'effectif Groupe. OENEO est exclu de tout indicateur, seul ses effectifs sont comptabilisés. Le périmètre

environnemental inclut l'ensemble des sites de production du Groupe (la société Vivelys, n'étant pas une société de production, est exclue des données environnementales).

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE OENEO Note méthodologique

Certains indicateurs ont été calculés sur un périmètre différent de celui défini ci-dessus. Le cas échéant, ce périmètre est clairement précisé à côté de l'indicateur concerné au cours du rapport.

Les entités exclues indiquées concernent les entités pour lesquelles les données ne sont soit pas significatives, soit non

disponibles. Nos deux participations suivantes ne sont pas incluses dans le périmètre :

- Discosaga (Distribution de bouchons)
- Beijing Vida (Distribution et vente de bouchons)

3.5.5 **LES INDICATEURS**

La mise en place des indicateurs est encadrée par l'art. 225 de la loi Grenelle 2 qui définit 42 thématiques RSE structurées en 3 catégories (sociales, environnementales, sociétales). La construction du référentiel d'indicateurs du Groupe s'est faite via l'utilisation croisée des indicateurs déjà existants dans l'entreprise et des référentiels RSE reconnus comme le GRI ou EFFAS. Afin d'impliquer les participants dès la création du reporting,

la sélection des indicateurs a été faite en concertation entre la direction et les divisions opérationnelles concernées.

Cette méthode a permis au Groupe la création d'un référentiel d'indicateurs pertinents, proche de la réalité des divisions et accepté par tous les contributeurs. Cette année, les modifications ci-dessous ont été apportées :

SL4	Nombre d'embauches, de licenciements et de départs	 Communication du nombre total de départs Dissociation des embauches internes et externes
E8	Consommation d'eau	▶ Intégration des puits
EIO	Consommation d'énergie	▶ Développement de la communication sur la biomasse
EI2	• Émission de GES	► Communication des postes significatifs du SCOPE 3 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ La loi TECV a modifié le contenu du rapport RSE : « les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit ».

Il se peut que certaines entités publient des données sur une année glissante (réception tardive des factures, notamment les déchets du site Sambois) et/ou réalisent des estimations ou extrapolation (eau de forage des sites portugais / déchets des sites Seguin Moreau USA).

3.5.6 INDICATEURS NON TRAITÉS

Les thématiques ci-dessous n'ont pas été traitées car leur pertinence et leurs risques sont faibles au regard des activités du Groupe.

Les pays dans lesquels l'activité est implantée sont tous membres de l'OIT, le respect de ces règles est donc déjà imposé par le Code du droit du travail. Le risque associé est donc limité.	
Compte tenu des activités du Groupe, les impacts liés aux nuisances sonores et autres pollutions spécifiques ne sont pas significatifs.	
L'activité ne présente pas de conséquence sur la nature des sols : en effet l'entreprise ne détient pas de champs d'arbres et les activités ne sont pas en concurrence avec des utilisations alternatives plus respectueuses de l'environnement. Cet indicateur ne semble donc pas pertinent.	
Aucune action de lutte contre le gaspillage alimentaire n'est menée compte tenu des activités du Groupe. Aucun restaurant d'entreprise n'est présent au sein des entités, les employés se prennent en charge pour les repas.	

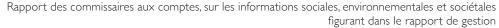








OENEO





3.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 mars 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Société OENEO désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 ⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 mars 2017 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la Société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la Société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-1 I du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE);
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière

sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre décembre 2016 et mai 2017 pour une durée d'environ trois semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

I. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique du rapport de gestion.

- (1) dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.
- (2) ISAE 3000 Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.



Rapport des commissaires aux comptes, sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ **DES INFORMATIONS RSE**

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes (1):

• au niveau de l'entité consolidante et des entités, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures

analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion;

• au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées (2) en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 42% des effectifs et entre 18% et 58% des informations quantitatives environnementales présentées.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2017 L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

Mathieu Perromat Associé

Julien Rivals Associé, Développement Durable

(1) Indicateurs quantitatifs audités : Effectif au 31/12 (CDD et CDI) ; Nombre d'embauches, de départ et de licenciements durant l'année ; Taux d'absentéisme ; Taux de fréquence des accidents du travail (employés) ; Taux de gravité (employés) ; Nombre d'heures de formation par employé ; Quantité et part des déchets valorisés par division ; Consommation d'eau totale par division ; Consommation totale de liège ; Consommation totale de bois ; Consommation d'énergie totale, par type; Emissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2).

Informations qualitatives auditées: Politique générale d'organisation du temps de travail par division; Postes les plus significatifs pour les émissions de scope 3; Présentation des solutions apportées pour lutter contre le changement climatique ; Présentation des certifications en faveur de la biodiversité ; Mise en avant des pratiques d'achat responsables ; part du CA lié à la sous-traitance ; Présentation de la politique sécurité client.

(2) Sites audités : Seguin Moreau France (Chagny et Merpins), Sambois, Piedade, Pietec.









